



Théâtre Paradoxe :
faire du divertissement
sa religion *Page B 8*



**Erdogan relance
la polémique sur le
foulard islamique** *Page B 5*

ÉCONOMIE

CAHIER B • LE DEVOIR • LE MARDI 1^{ER} OCTOBRE 2013

LEHMAN BROTHERS

Le monde n'est pas à l'abri d'un nouveau choc économique très contagieux

ÉRIC DESROSIERS

Le monde reste exposé à la faillite d'une banque d'importance systémique, comme celle qui a fait plonger en récession, il y a cinq ans, toutes les économies de la planète avec un rare degré de synchronisation, prévient le Fonds monétaire international.

Les leçons tirées de la faillite de la banque d'affaires américaine Lehman Brothers, et de la grande récession qui s'en est suivie, ont mené à un resserrement des règles financières internationales, dont la mise en place s'avère encore « incomplète », a rappelé le FMI en conclusion d'un rapport dévoilé lundi. L'économie mondiale continue de faire face au « risque » de faillite d'une autre des « nombreuses institutions financières d'importance systémique dont la portée s'étend à l'ensemble du globe ».

Ce n'est pas la seule menace qui pourrait mener à une contagion, observe le FMI dans cette

Le fort degré d'intégration des marchés financier a joué un rôle dans la contagion

analyse qui constituera l'un des chapitres de son prochain rapport sur les Perspectives de l'économie mondiale, attendu la semaine prochaine. Bien que d'une ampleur moindre, l'aggravation de la situation financière dans la zone euro se ferait sentir, au premier chef, en Europe et en Amérique latine. Un ralentissement économique plus marqué que prévu en Chine aurait, quant à lui, un impact plus fort en Asie et en Amérique latine. Comme des liens commerciaux étroits font d'excellents transmetteurs de choc économique, des politiques d'austérité trop musclées aux États-Unis auraient principalement des retombées en Amérique latine [et au Canada]. Une réduction trop rapide de l'assouplissement monétaire de la Réserve fédérale américaine serait susceptible d'avoir des conséquences beaucoup plus lourdes dans les pays dont les taux de change sont, d'une manière ou d'une autre, amarrés au billet vert.

L'économie synchronisée

En général, plus le pays d'où émane le choc économique est gros, plus il aura d'impact sur ses partenaires immédiats et éloignés.

Mais rarement avait-on vu l'ensemble des économies de la planète évoluer avec un tel degré de synchronisme que durant les deux années qui ont suivi l'effondrement de Wall Street à l'automne 2008. Le FMI estime que ces chocs financiers aux États-Unis ont eu des effets de contagion environ quatre fois plus grands qu'à la normale.

VOIR PAGE B 4 : CHOC

CARTES DE CRÉDIT

Le Bureau de la concurrence abandonne la voie judiciaire

FRANÇOIS DESJARDINS

Plutôt que de porter en appel la cause qu'il a perdue cet été, le Bureau de la concurrence va prendre d'autres moyens pour s'attaquer aux frais de cartes de crédit de 5 milliards imposés aux commerçants par Visa et MasterCard.

L'organisme fédéral, dont la plainte remonte au mois de mai 2012, a une fois de plus dénoncé hier le fait que les commerçants continuent de payer des frais « excessivement élevés » et que ceux-ci seront au bout du compte assumés par les consommateurs, par l'entremise de prix plus élevés. Advenant le cas contraire, les commerçants auraient eu la possibilité d'exiger des frais supplémentaires à la caisse.

« Le Bureau de la concurrence continuera de rechercher des solutions au problème des règles anticoncurrentielles imposées par Visa et

VOIR PAGE B 4 : CRÉDIT

UBISOFT CRÉERA 500 NOUVEAUX EMPLOIS À MONTRÉAL



La première ministre Pauline Marois échange quelques mots avec le p-d.g. d'Ubisoft à Montréal, Yannis Mallat. À la même table, le ministre responsable de la métropole, Jean-François Lisée (à gauche), et le ministre des Finances, Nicolas Marceau.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le Québec sera encore plus généreux avec les entreprises du multimédia

Les règles du jeu assouplies ont convaincu Ubisoft de miser sur Montréal

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Le gouvernement du Québec assouplit les règles du jeu dans la Cité du multimédia afin de stimuler une industrie du jeu vidéo en bouleversement. Ne perdant pas une seconde, le géant Ubisoft a annoncé lundi l'embauche de 500 nouveaux salariés dans ces installations de Montréal.

Ubisoft compte établir dans la métropole québécoise un pôle d'opérations de jeux en ligne pour renforcer la proximité entre les créa-

teurs et les joueurs. « Le jeu vidéo en tant que produit éphémère va peu à peu évoluer vers un modèle où il devient une plateforme pérenne de services connectés. Les expériences en ligne que nous avons créées seront de plus en plus personnalisables, immersives et sociales. Demain, le contenu s'adaptera en temps réel pour les joueurs. Il se déclinera en temps réel sur plusieurs plateformes. Il sera accessible en tout temps, en tous lieux », a déclaré le président-directeur général des studios Ubisoft à Montréal et à Toronto, Yannis Mallat, lors d'une confé-

rence de presse. « C'est un changement profond de paradigme », a-t-il tenu à dire.

Ubisoft a fait le choix de réaliser son projet NextGen, nécessitant un investissement de 373 millions de dollars sur sept ans, après que le gouvernement péquiste a élargi les critères d'admissibilité au crédit d'impôt pour la production de titres multimédias.

Le ministre des Finances et de l'Économie, Nicolas Marceau, a en effet « ajusté aux nouvelles

VOIR PAGE B 2 : UBISOFT

ENTRETIENS CONCORDIA — ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le défi environnemental de l'aviation

L'industrie devrait s'inspirer de la méthode Toyota, croit Nadia Bhuiyan

KARL RETTINO-PARAZELLI

Le milieu de l'aviation avance à pas de géant pour réduire son empreinte sur l'environnement, mais peut faire encore bien plus. C'est en revoyant la conception, et non seulement la production, de leurs appareils que les compagnies réussiront à affronter le défi environnemental auquel elles sont confrontées, croit la professeure Nadia Bhuiyan.

Cette ingénieure industrielle met depuis plusieurs années son expertise au service de grands fabricants de moteurs d'avions, comme Pratt & Whitney Canada. Elle se spécialise dans le développement de produits, tout particulièrement dans le domaine de l'aéronautique. On sollicite ses conseils pour maximiser ses profits, mais aussi, de plus en plus, pour adopter une approche plus « verte ».

« Le domaine de l'aéronautique, c'est un de ceux où il y a le plus de défis pour réduire l'impact sur l'environnement », affirme celle qui enseigne à l'Université Concordia depuis 2002. L'avion est un produit qui a plus d'une centaine de composants. Ça prend une équipe de près de 20 000 personnes autour du monde, donc il y a beaucoup d'opportunités de réduire cet impact sur l'environnement. »

À commencer par la définition précise des étapes à franchir et des ressources à mobiliser, entre l'idée de départ et le vol inaugural.

VOIR PAGE B 4 : DÉFI

D Voir aussi : L'entrevue vidéo avec Nadia Bhuiyan à ledevoir.com/econo-



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

« Avec moins de tout, on peut faire beaucoup plus »

Nadia Bhuiyan, professeure, Université Concordia

MARCHÉS BOURSIERS



LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %	Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
S&P TSX	172 227	12 787,19	-56,89	-0,4	Matériaux	52 505	231,60	-0,84	-0,4
S&P TX20	67 133	576,12	-0,96	-0,2	Immobilier	15 024	226,36	+3,16	1,4
S&P TX60	74 610	732,89	-3,63	-0,5	Télécoms	4 450	113,10	-0,82	-0,7
S&P TX60 Cap.	74 610	810,42	-4,02	-0,5	Serv. collect.	2 826	200,39	-0,37	-0,2
Cons. de base	2 382	290,18	-1,89	-0,6	Métaux/minerais	12 167	796,32	-9,87	-1,2
Cons. discrét.	7 442	126,14	-0,81	-0,6					
Énergie	48 527	263,77	-1,29	-0,5					
Finance	18 175	212,28	-1,21	-0,6					
Aurifère	42 020	176,05	+0,06	0,0					
Santé	1 007	80,88	-1,02	-1,2					
Tech. de l'info	4 818	32,41	-0,27	-0,8					
Industrie	8 964	142,29	-0,94	-0,7					

Consultez toutes les cotes boursières sur www.vmdconseil.ca

HIER À LA BOURSE: Toronto a clôturé en baisse, l'espoir d'une entente au Congrès américain s'amenuisant à l'approche de minuit, heure à laquelle le gouvernement pouvait être contraint d'interrompre certains de ses services pour une période indéterminée. Les principaux indices new-yorkais ont aussi terminé dans le rouge.

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
CONSUMMATION DISCRÉTIONNAIRE ET DE BASE							
▼ Alim. Couche-Tard	ATD.B	64,22	-0,79	-1,22	251	45,00	65,84
Canadian Tire	CTC.A	91,23	-0,90	-0,98	114	64,63	94,93
▲ Cogeco	CCA	48,44	0,61	1,28	26	36,12	52,29
Corus	CJR.B	24,76	0,05	0,20	56	21,67	26,49
Groupe TVA	TVA.B	7,99	-0,01	-0,13	0	6,50	10,52
Jean Coutu	PJC.A	18,19	-0,10	-0,55	111	14,02	19,60
Loblav	L	45,51	-0,29	-0,63	718	32,77	52,06
▼ Magna	MG	84,95	-1,03	-1,20	621	42,30	87,68
Metro	MRU	64,43	-0,31	-0,48	378	56,52	75,81
Quebecor	QBR.B	24,43	0,10	0,41	113	16,15	24,75
Rona	RON	11,84	-0,04	-0,34	120	9,25	12,45
Saputo	SAP	48,87	-0,18	-0,37	181	42,18	54,62
Shaw	SJR.B	23,92	-0,08	-0,33	1 006	20,09	26,25
Shoppers Drug Mart	SC	59,32	-0,18	-0,30	353	40,03	61,77
Tim Hortons	TH	59,74	0,29	0,49	334	45,11	61,52
▼ Transat A.T.	TRZ.B	10,53	-0,16	-1,50	74	4,57	11,40
Yellow Media	Y	11,04	0,03	0,27	16	5,40	12,64

ÉNERGIE

▼ Cameco	CCO	18,58	-0,31	-1,64	1 088	16,50	23,49
Canadian Natural	CNQ	32,37	-0,07	-0,22	1 919	26,88	34,64
Canadian Oil Sands	COS	19,96	-0,15	-0,75	1 123	18,62	21,93
Enbridge	ENB	43,02	0,11	0,26	1 549	37,74	49,17
EnCana	ECA	17,80	-0,07	-0,39	1 689	17,40	23,86
▼ Enerplus	ERF	17,05	-0,40	-2,29	489	11,53	18,35
Pengrowth Energy	PGF	6,06	0,01	0,17	1 157	3,93	6,79
Pétrolière Impériale	IMO	45,23	-0,26	-0,57	506	38,58	46,25
▼ Suncor Energy	SU	36,83	-0,49	-1,31	2 730	27,50	37,63
Talisman Energy	TLM	11,82	-0,03	-0,25	2 024	10,62	13,57
TransCanada	TRP	45,25	-0,30	-0,66	1 105	43,16	51,21
Valener	VNR	15,75	0,05	0,32	22	15,41	16,47

FINANCIÈRES

B. CIBC	CM	82,06	-0,44	-0,53	847	73,89	84,99
B. de Montréal	BMO	68,75	0,15	0,22	1 639	56,74	68,88
▼ B. Laurentienne	LB	44,74	-0,61	-1,35	82	42,41	46,42
B. Nationale	NA	85,07	-0,44	-0,51	397	71,77	86,05
B. Royale	RY	66,00	-0,54	-0,81	2 403	54,51	67,00
B. Scotia	BNS	59,00	-0,13	-0,22	2 228	52,30	61,84
B. TD	TD	92,74	0,01	0,01	2 219	78,05	92,74
▲ Brookfield Asset	BAM.A	38,54	0,69	1,82	974	31,23	39,37
▲ Cominar Real	CFR.UN	19,25	0,54	2,89	255	18,35	24,20
Corp. Fin. Power	PWF	32,05	-0,23	-0,71	340	24,81	33,25
▼ Fin. Manuvie	MFC	17,04	-0,34	-1,96	3 480	11,50	18,74
▼ Fin. Sun Life	SFL	32,90	-0,40	-1,20	970	22,85	34,05
▼ Great-West Lifeco	GWO	30,01	-0,48	-1,57	729	22,02	31,33
Industrielle All.	IAG	43,52	0,22	0,51	215	25,68	44,44
▼ Power Corporation	POW	29,10	-0,31	-1,05	618	23,50	30,45
TMX	X	49,00	0,35	0,72	24	42,50	57,82

INDUSTRIELLES

▼ Air Canada	AC.B	3,53	-0,09	-2,49	1 779	1,27	3,72
▼ Bombardier	BBD.B	4,79	-0,07	-1,44	2 771	2,97	5,18
CAE	CAE	11,28	0,03	0,27	213	9,32	12,02
▼ Canadien Pacifique	CP	127,09	-2,00	-1,55	411	81,29	144,43
Chemin de fer CN	CNR	104,37	-0,33	-0,32	621	83,45	107,57
▲ SNC-Lavalin	SNC	42,35	1,00	2,42	619	36,79	49,85
▲ Transcontinental	TCLA	14,74	0,15	1,03	295	8,06	15,18
TransForce	TFI	21,67	0,05	0,23	129	16,56	23,17

MATÉRIAUX

▼ Agrium	AGU	86,57	-0,89	-1,02	479	83,46	116,38
Barrick Gold	ABX	19,18	0,07	0,37	2 914	14,22	41,73
Goldcorp	G	26,80	0,25	0,94	3 002	23,26	45,97
Kinross Gold	K	5,19	0,04	0,78	2 674	4,74	10,98
Mines Agnico-Eagle	AEM	27,28	0,17	0,63	758	26,18	56,99
▼ Potash	POT	32,21	-0,36	-1,11	2 302	29,67	45,13
▼ Teck Resources	TCK.B	27,68	-0,42	-1,49	1 988	21,11	38,13

SERVICES PUBLICS

Fortis	FTS	31,29	-0,03	-0,10	456	29,78	35,14
TransAlta	TA	13,38	0,04	0,30	414	12,80	16,89

TECHNOLOGIE

▼ BlackBerry	BB	8,10	-0,18	-2,17	2 458	7,15	18,49
CGI	GIB.A	36,15	0,08	0,22	1 138	22,33	37,82

TÉLÉCOMMUNICATIONS

BCE	BCE	44,02	-0,18	-0,41	1 150	40,58	48,90
Bell Alliant	BA	25,65	-0,17	-0,66	418	25,52	29,26
Rogers	RCL.B	44,29	-0,35	-0,78	1 158	39,42	52,75
▼ Telus	T	34,14	-0,38	-1,10	1 529	29,52	37,94

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

iShares DEX	XBB	30,06	0,02	0,07	47	29,53	31,68
iShares MSCI	XEM	23,73	-0,31	-1,29	10	21,23	25,67
iShares MSCI EMU	EZU	37,73	-0,26	-0,68	2 035	29,25	38,44
iShares S&P 500	XSP	19,31	-0,10	-0,52	338	15,41	19,84
iShares S&P/TSX	XIC	20,17	-0,07	-0,35	56	18,51	20,47



INDICES QUÉBÉCOIS

Indice	Fermeture	var. pts	var. %
INDICE QUÉBEC IQ30	1650,27	-6,63	-0,40
INDICE QUÉBEC IQ120	1654,34	-5,61	-0,34

Titre

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO							
Petrominerales	PMG	11,70	3,96	51,16	17 795	5,04	11,70
Brookfield	BPO	19,74	2,45	14,17	10 315	15,21	19,74
Fin. Manuvie	MFC	17,04	-0,34	-1,96	3 480	11,50	18,74
iShares S&P/TSX	XIU	18,38	-0,09	-0,49	3 428	16,91	18,75
Goldcorp	G	26,80	0,25	0,94	3 002	23,26	45,97
Barrick Gold	ABX	19,18	0,07	0,37	2 914	14,22	41,73
Suncor Energy	SU	36,83	-0,49	-1,31	2 730	27,50	37,63
Kinross Gold	K	5,19	0,04	0,78	2 674	4,74	10,98
Martina	MRE	10,57	-0,39	-3,56	2 548	6,41	12,75
BlackBerry	BB	8,10	-0,18	-2,17	2 458	7,15	18,49

LES GAGNANTS EN %

Petrominerales	PMG	11,70	3,96	51,16	17 795	5,04	11,70
Brookfield	BPO	19,74	2,45	14,17	10 315	15,21	19,74
Groupe MTY	MTY	33,77	1,58	4,91	10	18,79	34,72
Brookfield Office	BOX.UN	26,30	1,20	4,78	40	23,95	30,52
Horizons BetaPro	HUV	8,06	0,35	4,54	29	7,27	21,20
iPath S&P 500 VIX	VXX	15,24	0,66	4,53	34	13,75	38,40
Paramount	POU	35,97	1,46	4,23	215	29,87	39,40
Lightstream Re	LTS	7,42	0,28	3,92	963	7,04	14,27
Aastra	AAH	21,12	0,72	3,53	1	15,40	26,50
Horizons BetaPro	HJD	6,60	0,22	3,45	0	5,84	9,25

LES PERDANTS EN %

Pwrsr S&P Cmp	THB	13,50	-1,26	-8,54	16	11,45	18,64
Parex Resource	PXT	5,83	-0,38	-6,12	362	4,05	6,50
Aitux Group	AIF	12,70	-0,80	-5,93	124	7,40	13,72
PFB	PFB	5,07	-0,30	-5,59	0	4,60	7,50
Pacific Rubiales	PRE	20,34	-1,20	-5,57	1 709	17,55	25,94
Tekmira	TKM	7,19	-0,36	-4,77	20	3,21	7,90
Cipher	DND	6,29	-0,31	-4,70	90	1,48	9,59
HudBay Minerals	HBM	8,43	-0,36	-4,10	804	6,02	12,10
Oil Sands Sector	OSF.UN	5,71	-0,24	-4,03	3	5,33	6,02
Horizon Actv	HAI	10,28	-0,40	-3,75	0	9,50	11,86

LES GAGNANTS EN \$

Petrominerales	PMG	11,70	3,96	51,16	17 795</
----------------	-----	-------	------	-------	----------

ÉCONOMIE

ÉLECTRICITÉ

Le tarif préférentiel serait encore trop coûteux

Les alumineries disent que la survie de l'industrie au Québec est menacée

ALEXANDRE ROBILLARD
à Québec

Le regroupement des alumineries canadiennes s'est attaqué lundi à une « légende urbaine » pour réclamer des tarifs d'électricité plus avantageux.

L'Association de l'aluminium du Canada (AAC) a soutenu qu'il faut plus de souplesse dans ses ententes d'approvisionnement avec Hydro-Québec. À l'occasion du passage à Québec d'une commission dont les travaux serviront à élaborer la prochaine politique énergétique du Québec, l'AAC a exprimé ses inquiétudes.

Les concurrents étrangers des neuf alumineries du Québec bénéficient de tarifs d'électricité plus avantageux, a ensuite expliqué le président-directeur général de l'AAC, Jean Simard, lors d'un point de presse. « On est l'endroit le plus cher au monde au niveau du coût de l'énergie pour la grande industrie dans le domaine de l'aluminium, après la Chine, a-t-il dit. Si on enlève la Chine, qui produit pour ses propres besoins, on devient l'endroit le plus cher au monde. »

Selon M. Simard, il faut dissiper l'impression

que les grandes entreprises comme les alumineries bénéficient au Québec de coûts d'électricité parmi les plus bas. « Ça fait partie des légendes urbaines du Québec, [...] c'est totalement faux », a-t-il dit.

Impact du gaz

Selon M. Simard, l'entreprise Alcoa, qui a des usines au Québec et aux États-Unis, est en position de constater la faiblesse des prix américains, où les réserves de gaz de schiste ont provoqué une baisse des coûts d'électricité, contrairement à ce qui se passe ici, où Hydro-Québec réclame des hausses de tarifs. « Pour quoi on parle de survie, c'est que pour certaines usines, comme Baie Comeau par exemple, ça fait en sorte que le décideur qui va choisir où il va investir pour poursuivre les modernisations, assurer la croissance, le premier facteur qui est pris en compte, c'est celui du coût de l'énergie, a-t-il dit. Or cette même entreprise aux États-Unis a signé un contrat d'énergie à 2,3 ou 2,5 ¢ le kWh alors qu'ici on est à 4,2 ¢ le kWh. Je pense que la conclusion est très facile à tirer. »

M. Simard a expliqué que le tarif L d'Hydro-

Québec, destiné aux grandes entreprises, « quand on le compare à la courbe des prix dans le monde, ne tient plus la route du tout ». Pour l'AAC, la survie du secteur de l'aluminium au Québec passe par une réduction de ses tarifs d'électricité, et par des ententes spéciales plus souples qui tiennent compte des prix de l'aluminium et du taux de change.

L'AAC veut profiter de l'échéance prochaine d'ententes d'approvisionnement en électricité pour lancer au gouvernement le message qu'il faut baisser les tarifs dont profite le secteur de l'aluminium.

3 ¢ le kWh

Le représentant de l'AAC a reconnu que des ententes spéciales qui viendront à échéance permettent actuellement aux alumineries d'abaisser le tarif d'électricité à environ 3 ¢ le kWh. « La cible c'est d'être compétitif sur le plan mondial, ça ne veut pas dire d'être le plus bas, mais il faut être dans le premier quartile », a dit M. Simard.

Actuellement, 67% de la capacité de production des alumineries québécoises repose sur de

l'approvisionnement d'Hydro-Québec, Rio Tinto disposant de ses propres barrages au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Au total, la consommation du secteur de l'aluminium représente 3000 MW, soit 10% de toute l'électricité de la société d'État.

Une porte-parole d'Hydro-Québec, Marie-Élaine Deveault, a expliqué que les ententes spéciales qui viennent à échéance entre 2015 et 2017 ont été renouvelées et que toutes les alumineries au Québec en bénéficient. « Ces renouvellements sont faits à un tarif qui s'apparente aux conditions du tarif L, a-t-elle dit. Ce n'est pas le vrai tarif L, mais c'est à peu près semblable. »

Le directeur du Syndicat des Métallos, Daniel Roy, a confirmé que la faiblesse des prix de l'aluminium est telle que des contrats de partage de risques doivent être négociés avec le gouvernement et Hydro-Québec. « Quand ça ne va pas bien, que le prix de l'aluminium n'est pas bon, c'est sûr qu'on ne veut pas perdre nos emplois, a-t-il dit. Des contrats à partage de risque, je pense que ce serait à point présentement. »

La Presse canadienne

L'offre pour BlackBerry pourrait être réduite à 7 \$US, selon certains analystes

Toronto — Des analystes estiment que Fairfax Financial ira de l'avant avec l'achat de BlackBerry, mais que le groupe pourrait payer un montant significativement moindre qu'annoncé initialement, alors que la valeur boursière du fabricant de téléphones intelligents s'érode.

Fairfax a annoncé, le 23 septembre, qu'elle était à la barre d'un groupe qui offrirait 9 \$US par action pour BlackBerry, sous réserve de plusieurs conditions.

Mais l'analyste Michael Walkley, de la firme CanaccordGenuity, estime que l'offre devrait probablement s'établir à 7 \$ par action à la suite d'une vérification préalable des livres par Fairfax et ses partenaires au cours du prochain mois.

Selon les évaluations de CanaccordGenuity, la valeur de BlackBerry sera moindre d'environ 1 milliard par rapport à la proposition initiale de Fairfax à 4,7 milliards \$US.

M. Walkley a dit avoir réévalué les actifs de la société ontarienne pour tenir compte des activités centrales de matériel informatique de BlackBerry, qui sont au cœur de la perte de 965 millions \$US affichée pour le deuxième trimestre. « Puisque nous prévoyons que la division de l'équipement informatique peinera à renouer avec les profits malgré des réductions de coûts significatives et un réaligement dans des segments offrant de meilleures performances, nous avons du mal à accorder quelque valeur que ce soit aux activités de l'équipement », a écrit l'analyste.

« Notre analyse de la somme des différentes parties évalue BlackBerry à environ 3,75 milliards », a-t-il ajouté.

Chute des actions

Les actions de BlackBerry ont chuté à un niveau bien moindre que la valeur de l'offre depuis l'annonce de l'offre de Fairfax, il y a une semaine. À la Bourse de Toronto, lundi après-midi, le titre glissait de 14 ¢ à 8,14 \$.

Des investisseurs se sont montrés sceptiques de voir se conclure l'acquisition de BlackBerry car la fonte rapide de ses parts de marché et ses coûts d'administration élevés créent le type d'incertitude qui rend les investisseurs et les prêteurs nerveux.

L'analyste Peter Misek, de la firme Jefferies, a laissé entendre que Fairfax pourrait devoir réduire son offre pour BlackBerry si elle est dans l'incapacité d'obtenir les prêts nécessaires pour aller de l'avant.

« Cette offre pourrait être réduite à [environ] 7 \$US en dernier recours », a affirmé M. Misek. « Nous croyons qu'il est improbable que d'autres groupes manifestent un intérêt », a-t-il ajouté.

La Presse canadienne



Apple a pris la première place au palmarès des marques les plus puissantes. Mais, l'an prochain, l'entreprise devra surveiller son rival Samsung.

Apple détrône Coca-Cola en tant que marque la plus puissante au monde

Paris — Coca-Cola a perdu en 2013 sa couronne de marque la plus puissante au monde au profit du géant de l'informatique Apple et rétrograde même à la troisième place, devancé aussi par Google, selon une étude publiée lundi.

Depuis la parution en 2000 de ce classement du cabinet américain Interbrand, spécialisé dans le conseil aux marques, le producteur de boissons américain avait toujours occupé la première place, considérée comme la marque ayant le plus de valeur dans le monde.

Désormais, ce titre revient à la firme à la pomme, à laquelle le cabinet attribue une valeur de 98,31 milliards de dollars, en hausse de 28%. Sur la deuxième marche, on retrouve un autre grand nom de la nouvelle économie, Google, qui vaut 93,29 milliards (+34%), selon l'étude. Arrive ensuite Coca-Cola (79,21 milliards de dollars, +2%).

Les mastodontes de l'informatique IBM (+4% à 78,80 milliards) et Microsoft (+3% à 59,54 milliards) sont respectivement 4^e et 5^e.

Apple était classé huitième en 2011 et Google quatrième. À l'époque, Coca-Cola, IBM et Microsoft occupaient les trois premières places.

Apple est « une marque dont la valeur est en forte hausse [...]. Afin de maintenir sa première place l'an prochain, elle devra surveiller l'élan de son rival Samsung sur le marché des [téléphones] portables », prévient Interbrand.

Au total, dans le top 10 figurent six marques de high-tech : outre Apple, Google, IBM et Microsoft, on retrouve Samsung (8^e), et Intel (9^e). Le constructeur automobile Toyota est 10^e, suivi de près par ses rivaux allemands Mercedes-Benz (11^e) et BMW (12^e).

Ce classement Interbrand reflète aussi la chute d'anciens fleurons. C'est le cas de la marque canadienne BlackBerry qui a disparu du top 100, alors qu'elle était encore 54^e en 2011. Idem pour le Finlandais Nokia, qui réalise la plus forte chute dans le classement entre 2011 et 2013, passant de la 13^e à la 57^e place.

La plus forte hausse est signée Facebook, classé 52^e, dont la valeur a bondi de 43%, à 7,73 milliards de dollars.

Parmi les nouveaux entrants, on note Discovery (70^e) et Chevrolet (89^e), tandis que les piles Duracell font leur retour (85^e).

Agence France-Presse

L'économie canadienne a rebondi en juillet avec un gain de 0,6 %

JULIAN BELTRAME
à Ottawa

L'économie canadienne a connu en juillet un de ses meilleurs mois de l'année en rebondissant fortement à la suite de sa décevante performance de juin, et elle se trouve maintenant en bonne position pour effectuer une croissance modérée.

Le PIB a avancé de 0,6% au cours du mois de juillet, a indiqué lundi Statistique Canada, effaçant du coup le recul d'un demi-point encaissé en juin, lequel avait été largement attribuable à la grève de la construction au Québec et aux inondations en Alberta. Le rebond — un des plus importants depuis la récession — était supérieur d'un dixième de point à celui attendu par les économistes et il ouvre la voie à un meilleur troisième trimestre.

Des analystes ont noté que même si cette accélération ne serait probablement pas en mesure d'atteindre le niveau de croissance de 3,8% prêté par la Banque du Canada pour le troisième trimestre, elle devrait permettre de plus que doubler la croissance de 1,7% enregistrée pour le deuxième trimestre.

« La meilleure façon de voir cela est de faire une moyenne pour les deux mois, alors lorsqu'on regarde cela sans tout le bruit [des facteurs temporaires], nous avons toujours affaire à une économie qui croît d'environ 1,5 à 2% sur une base annualisée », a indiqué l'économiste en chef de la Banque de Montréal, Doug Porter.

Jimmy Jean, analyste pour Desjardins Marchés des capitaux, est du même avis, et croit que la Banque du Canada ne modifiera pas de sitôt sa politique monétaire à cause des données sur le PIB. « Nous continuons de croire que la première hausse [des taux d'intérêt] n'aura pas lieu avant le printemps 2015 », a-t-il prédit.

Les secteurs

Le rapport publié lundi faisait état de solides performances pour la plupart des secteurs de l'économie. La production de biens a avancé de 1,2% en juillet, tirée vers le haut par les gains des secteurs de la construction, de la fabrication, de l'extraction minière et de l'extraction pétrolière et gazière. Les secteurs des services publics et de l'agriculture et de la foresterie ont reculé.

Les industries productrices de services ont progressé de 0,3% en juillet, la plus grande partie des grands groupes industriels ayant pris de l'expansion. Des gains notables ont été enregistrés par les secteurs des commerces de gros et de détail, celui de la finance et des assurances, ainsi que celui des arts et des spectacles.

Le secteur public, qui regroupe les services d'enseignement, de la santé et les administrations publiques, est resté inchangé.

La Presse canadienne

La confiance des consommateurs à la hausse

Ottawa — La confiance des consommateurs canadiens est à son niveau le plus élevé depuis 2010, même s'il demeure en deçà de ce qui est considéré comme un niveau optimiste. Selon le Conference Board du Canada, qui a mené des entrevues en septembre pour en arriver à ses

conclusions, l'index de confiance a bondi de 6,2 points pour atteindre 91.

La Presse canadienne

SNC-Lavalin veut vendre sa participation dans AltaLink

SNC-Lavalin a indiqué lundi qu'elle a entamé le

processus visant la vente d'une participation en capitaux propres dans AltaLink, une grande entreprise réglementée de transport d'électricité en Alberta. AltaLink exploite et entretient environ 12000 kilomètres de lignes de transport et 280 postes électriques dans cette province. AltaLink possède plus de la moitié du réseau de transport d'électricité de l'Alberta et dessert 85% de sa population. La multinationale montrealaise a expliqué qu'il s'agit d'une étape dans

la mise en œuvre de son plan stratégique, qui prévoit la réduction de sa participation dans les principaux actifs de son portefeuille d'investissements dans des concessions d'infrastructure (ICI). Des observateurs de l'industrie estiment que l'entreprise d'ingénierie montréalaise devra générer entre 600 millions et 1 milliard en capitaux d'investissements au cours des trois prochaines années pour financer sa croissance.

La Presse canadienne

ÉCONOMIE

CRÉDIT

SUITE DE LA PAGE B 1

MasterCard aux commerçants au Canada », a indiqué le Bureau dans un bref communiqué.

« À cet égard, nous soulignons que le Tribunal a conclu que le comportement de Visa et de MasterCard suscite une hausse du prix des services de cartes de crédit au Canada et nuit à la concurrence. En même temps, le Tribunal a estimé que la réglementation de ce secteur offrirait une solution plus appropriée que toutes celles qu'il aurait pu proposer », a ajouté le Bureau.

Cet été, les deux géants du crédit à la consommation, Visa et MasterCard, s'étaient réjouis cet été de la victoire devant le Tribunal de la concurrence, tout comme l'Association des banquiers canadiens, selon laquelle les « consommateurs pourront toujours choisir comment utiliser leurs cartes de crédit et continuer à profiter des avantages connexes qu'ils apprécient ».

Place aux règlements

Dans sa décision, le Tribunal avait lancé la balle dans le camp du gouvernement.

« Nous sommes en général peu disposés à refuser d'exercer notre pouvoir discrétionnaire pour faire place à une réglementation, puisque nous convenons qu'en règle générale l'existence d'une concurrence, même très imparfaite, est préférable à une réglementation », avait écrit le Tribunal.

« Toutefois, il s'agit en l'espèce d'un cas exceptionnel et nous sommes convaincus qu'il est plus logique de commencer par la voie réglementaire que d'attendre qu'il se présente à nouveau. »

Une semaine après la décision du Tribunal de la concurrence, lequel est de nature quasi judiciaire, le gouvernement fédéral s'était dit disposé à suivre la situation de près. Le ministre des Finances, Jim Flaherty, avait indiqué dans un communiqué qu'il demanderait la réunion d'un comité spécial de FinPay, qui porte sur les problématiques de paiements. Ce comité comprend des gens de l'industrie, du monde du commerce de détail, des groupes de consommateurs et de la petite entreprise.

Au Canada, 90 % des achats par carte de crédit à la caisse sont faits au moyen de cartes Visa ou MasterCard. Les premières démarches du Bureau de la concurrence, en matière d'enquête officielle, ont été entreprises en 2009.

La tension entre commerçants et opérateurs de cartes de crédit n'est pas une situation qui se limite au Canada. En 2012, Visa, MasterCard et certaines banques ont proposé un règlement de 6 milliards pour enterrer la hache de guerre. Wal-Mart avait alors répliqué que cela « ne changerait pas la structure d'un marché qui est brisé ».

La poursuite en sol américain remontait à 2005, propulsée par l'action collective de sept millions de détaillants, dont le géant du supermarché Safeway. Depuis l'offre de l'an dernier, la proposition a grimpé à 7,2 milliards, mais fait également face à l'opposition de Target et de Starbucks. Le dossier est maintenant entre les mains du juge John Gleeson, du district de Brooklyn.

Le Devoir

CHOC

SUITE DE LA PAGE B 1

« Au plus fort de la crise financière mondiale, les pays ont marché d'un même pas à un point jamais observé dans l'histoire récente, lit-on dans le rapport. [...] Cette tendance ne s'est pas limitée aux pays avancés; elle a été observée dans toutes les régions. »

Contrairement au commerce mondial, le fort degré d'intégration des marchés financiers a joué un rôle important dans cette contagion, disent les experts de l'institution financière internationale. Mais d'autres facteurs ont eu un rôle plus important encore, estiment-ils. Beaucoup plus difficiles à observer tout en étant bien réels, ces facteurs auraient été notamment le réveil brutal des marchés devant la dure réalité, le sentiment d'incertitude et la panique pure et simple.

Depuis, la situation est revenue à la normale, c'est-à-dire que l'économie de chaque pays semble évoluer en fonction de sa propre réalité.

Tous dans la même galère

La première leçon à en tirer, dit le FMI, est que « l'idée répandue selon laquelle la mondialisation financière entraîne nécessairement de plus grandes [synchronisations économiques] entre les pays n'est pas fondée à moins d'être en temps de crise ». C'est le contraire même. L'intégration des marchés financiers permet une affectation des capitaux plus efficace et mieux

DÉFI

SUITE DE LA PAGE B 1

« Souvent, la mentalité des ingénieurs est d'arriver faire le prototype du produit aussitôt que possible et de faire les corrections ensuite. Ils devraient plutôt prendre plus de temps et bien définir toutes les étapes, explique-t-elle. Les corrections devraient être faites au début et non à la fin, lorsque ça devient très coûteux de tout refaire. »

La recette Toyota

M^{me} Bhuiyan veut notamment appliquer au domaine aéronautique ce qui a fait la renommée de Toyota dans l'industrie de l'automobile: la méthode LEAN. « Le but essentiel, avec la méthode LEAN, c'est de réduire le gaspillage à tous les points de vue. Donc c'est de réduire l'inventaire, les mouvements qui ne sont pas nécessaires, les tâches faites en trop ou mal faites. »

On ne produit pas des avions au même rythme et en aussi grande quantité que des berlines, mais le principe est le même. « On a vu qu'avec moins de tout, on peut faire beaucoup plus. »

La professeure souligne que, de manière générale, sur sept produits mis en marché par une compagnie, un seul a du succès. Elle croit donc que les compagnies ont tout avantage à raffiner leur mode de conception. « Je pense que le but, pour les entreprises, c'est plus la rentabilité, mais je pense que, de plus en plus, elles voient aussi qu'utiliser moins de tout, ça a un véritable impact sur l'environnement. »

Défis énergétiques

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), qui est réunie en assemblée triennale jusqu'à vendredi, affirme que le transport



NICHOLAS ROBERTS AGENCE FRANCE-PRESSE

La faillite de Lehman Brothers a entraîné une crise financière et économique dans une bonne partie du monde.

adaptée à la réalité propre de chaque économie. L'important est toutefois de s'assurer de la solidité et de la fiabilité de ces marchés financiers, ce que visent à faire les réformes en cours.

Une autre leçon est que, lorsqu'une crise fi-

nançière survient, les pays ont tout intérêt à coordonner leurs plans de relance économique et d'injection de liquidités parce que, de toute manière, ils sont tous dans la même galère.

Le Devoir

aérien ne compte que pour 2 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) et que les deux tiers de ces émissions sont attribuables aux vols internationaux. Il n'en demeure pas moins que l'avion est le mode de transport dont l'impact climatique est le plus grand. L'OACI veut limiter son niveau d'émission de GES au niveau de 2020, mais reconnaît néanmoins que le trafic aérien est appelé à doubler d'ici à 2030.

La CSeries de Bombardier, qui a pris son envol pour la première fois il y a deux semaines, n'est qu'un des exemples les plus récents des efforts déployés par les compagnies d'aviation pour réduire leur empreinte environnementale. Lors du vol inaugural, Bombardier a avancé que, grâce à l'utilisation de matériaux plus légers et d'un tout nouveau moteur, ses appareils offriront au moins 20 % d'économie de carburant et réduiront le coût de fonctionnement de 15 % par rapport aux modèles existants. C'est bien, mais encore trop peu, juge Nadia Bhuiyan.

« La CSeries, c'est sûr que c'est un succès en termes de réduction de la pollution et d'efficacité, mais je pense qu'il y a encore beaucoup plus à faire pour réduire les impacts sur l'environnement », insiste-t-elle, reconnaissant malgré tout les efforts déployés par plusieurs compagnies. « Que ce soit pour augmenter leur rentabilité, attirer plus de consommateurs ou parce qu'elles sont vraiment conscientes de leur impact sur l'environnement, je trouve que, de plus en plus, les compagnies savent qu'elles doivent faire les choses différemment. Même si les lois et les réglementations ne sont pas toujours en place, elles veulent le faire. »

Cycle de vie

Sa solution aux défis du monde de l'aviation: l'« écoconception ». Cette approche dépasse la simple production. Elle invite les ingénieurs à considérer la conception, la production et l'utili-

sation d'un produit comme un processus non pas linéaire, mais circulaire. « Ils doivent donc penser à tout le processus, le cycle de vie du produit, plutôt que de simplement penser à la mise en marché le plus vite possible. »

Ses travaux partagent les objectifs d'organisations comme le Groupement aéronautique de recherche et développement en environnement, un réseau de centres d'excellence qui rassemble à la fois des chercheurs et des entreprises. Celui-ci vise notamment à « réduire la production de gaz à effet de serre par l'industrie aéronautique » et à « prendre en compte les impacts environnementaux dans le cycle de vie du produit ».

Le choix des matériaux, la consommation d'énergie lors de la fabrication, le transport des pièces, mais aussi la possibilité de recycler ou de réutiliser le produit d'une façon ou d'une autre à la fin de sa vie utile: tout doit donc être pris en compte. Nadia Bhuiyan analyse le profil d'une entreprise, ses objectifs et ses objectifs, modélise le tout et propose un processus de conception optimal.

« Les compagnies ont souvent peur de faire de l'écoconception parce qu'elles pensent que ça va tout changer. Mais en fait, la recherche a démontré que l'écoconception augmente leur rentabilité, précise-t-elle. On réduit beaucoup l'utilisation de l'énergie, des matériaux et, en plus, ça a un impact positif sur la réputation. »

La professeure l'admet sans hésiter, certaines compagnies voulant « verdier » leur image ne font que le strict minimum pour protéger l'environnement. Elle consacrera donc les prochaines années à poursuivre ses recherches, tout en livrant un message que de plus en plus d'entreprises comprennent déjà: agir pour réduire son empreinte écologique peut être profitable pour tous.

Le Devoir

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

**DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H 30 À 17 H 00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340
petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

529
OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS

CAR LES ÉCRITS RESTENT!
RÉVISION LINGUISTIQUE
dextrazed@videotron.ca

530
COURS

ATELIER D'ÉCRITURE À MTL
Avec l'auteure Sylvie Massicotte
www.sylviemassicotte.qc.ca
Info. / inscriptions : 514-943-0081

Devenez AUTEUR en 12 leçons.
Cours par correspondance.
Tarif raisonnable. 450-672-4893
raymondgparadis@gmail.com

575
DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS
BRETON-SAVARD
Emballage - Entreposage - Pianos.
Assurances compl. Estim. gratuite.
info@bretonsavard.com
514 254-1447

597
RENCONTRES

JEUNE RETRAITÉE, 55 ans, 5'6"
Svelte, Plateau, aime nature,
sports, arts, voyages, méditation
cherche compagnon compatible,
non-fum., dynamique, intéressant.
But sérieux.
hellabo789@gmail.com

695
AUTOMOBILES

Acura TL sh-awd 2009
63 000 km, garantie 160 000 km.
Cuir, toit ouvrant,
mags 18 pouces, moteur
3,7l de 305 chevaux. 24 900\$
Philippe St-Pierre (514)705-0707

AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre
connaissance de votre annonce et
nous signaler immédiatement toute
anomalie qui s'y serait glissée.
LE DEVOIR ne sera pas responsable
des erreurs répétées.
Merci de votre attention.

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

À VAL MORIN, SUPERBE ANCESTRALE
Bord rivière du Nord, const. supérieure, 25 X 40, s./sol béton
6 pi., véranda, chauff. huile air pulsé, poêle à combustion,
3 ch., 2 s./bains, cuisine - s./manger - salon aire ouverte,
pl. bois, céramiques, garage ext., immense terrain paysagé
320 X 642, tx. mun./sco. 1 880 \$. Libre immédiatement.

289 900 \$
VISITE LIBRE 5369 RUE MORIN
819-219-2190 ou 514-963-0724

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons.
2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée.
Terrasse ensoleillée. Internet.
www.bonneviesite.ca/nyons
819 658-1218

307
LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion"
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142
4487 de la Roche/Mt-Royal
819 658-1218

506
ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER

ArgentDirect.com
Prêts de 500 \$ et plus, sans
enquête de crédit, approbation 1h.
1-888-374-5777

598
SERVICES DIVERS

MAGOG
Pour vos réunions d'affaires, réceptions de tout genre,
4 salles privées, menu du terroir.
www.auxjardinschampêtres.com

700
ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

700
ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

100
VISITES LIBRES

PIEDMONT / ST-SAUVEUR
SAM. DIM. 13h à 17h
Condo de prestige, sommet
de montagne. 259 900 \$
valeur 250 000 \$. 450-744-3147
laurentidescondosavendre.com

132
CHALET

À 1 hre Mtl (Lanaudière). Profitez
de vos week-ends et de vos
congés, joli condo meublé, à
400 pi. d'un grand lac, seul.
79 800\$. 450-755-7680.

135
TERRAINS

À VOUS qui recherchez
tranquillité et nature!
Terrain boisé de 32 300 p.c. et +,
à partir de 0. 65/p.c. + tx,
accès lac & rivière.
450-755-7680 (Lanaudière).

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
11e étage, ch. avec walk-in, bcp de
rangement. Chauff./eau chaude
inclus. 1153 \$. Poss. de stat.
514-582-3703

PARIS - MONT-PARNASSE
3/4 pers. Confort. Prix dégressif.
anne.legare@hotmail.com
514 287-1313

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08
Tit équipé, très ensoleillé. Sur jardin
Semimois 514 272-1803

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE
OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation
P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

NOUVELLES RUBRIQUES

Soulignez les heureux événements de la vie

Anniversaires, mariages,
naissances, félicitations, etc.

514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

allo prof

Aide aux devoirs gratuite partout au Québec!

primaire ET secondaire

514 527-3726
1 888 776-4455
www.alloprof.qc.ca

Contactez
LE MÉMORIEL
pour publier
un ou des :

AVIS DE DÉCÈS
FAIRE-PART
REMERCIEMENTS
CONDOLÉANCES
ANNIVERSAIRES
HOMMAGE
IN MEMORIAM

Téléphone : 514 525-1149
necrologie@lememorial.com

NOTRE ADRESSE :
107 - 1855 du Havre,
Montréal H2K 2X4

4 \$

Le repas complet au Café L'itinéraire

L'ITINÉRAIRE

Un don de cartes-repas un geste utile et de bon goût

Dons en ligne et informations :
WWW.ITINERAIRE.CA

LE MONDE

ITALIE

La grogne gagne le parti de Berlusconi

De nombreux partisans du PDL sont en colère

La grogne montait dans les rangs du parti de Silvio Berlusconi et de nombreux responsables de droite réfléchissaient lundi à un moyen d'éviter une crise politique et de sauver le gouvernement de la troisième économie de la zone euro.

La décision surprise samedi du Cavaliere de demander de démissionner aux ministres du Peuple de la liberté (PDL), son parti, a provoqué la colère d'un grand nombre de ses partisans qui ne veulent pas d'une crise gouvernementale et d'élections anticipées alors que le pays peine à sortir de la récession.

«En Italie, il y a un parti qui fait des primaires pour choisir entre l'eau plate et l'eau gazeuse», le Mouvement cinq étoiles (M5S) de Beppe Grillo, «et puis il y a un autre parti où ils se retrouvent à cinq à déjeuner et décident de faire chuter le gouvernement», a déploré le ministre Gaetano Quagliariello, membre du parti du Cavaliere et l'un des principaux frondeurs.

Désarroi

Et les autres ministres du PDL ont exprimé leur désarroi, y compris Angelino Alfano, vice-premier ministre, secrétaire du PDL et considéré comme le dauphin de Silvio Berlusconi, qui a dit envisager de devenir «berlusconien autrement».

«La question du jour est: combien résistera cette fois l'obésité aveugle et absolue au chef? Le monde de Berlusconi n'a jamais été autant en désaccord avec Berlusconi», écrit *La Stampa*, le quotidien modéré du groupe Fiat.

«De nombreux parlementaires du PDL perçoivent dans leurs villes respectives la vive contrariété de leurs électeurs face à la chute du gouverne-

ment d'Enrico Letta. Des électeurs qui ne comprennent pas le geste du Cavaliere. Ou mieux, des électeurs qui le comprennent comme une réaction à ses ennemis judiciaires», poursuit le quotidien.

Les déboires d'un chef

Silvio Berlusconi a été condamné le 1^{er} août à quatre ans de prison (ramenés à un seul par une amnistie) pour fraude fiscale par la Cour de Cassation. Le magnat des médias n'ira pas derrière les barreaux, mais va devoir choisir entre assignation à résidence et travaux d'intérêt général.

En raison de cette condamnation définitive (sa première en 20 ans de démêlés judiciaires), le Cavaliere risque d'être tout prochainement destitué de son poste de sénateur et donc privé de son immunité parlementaire, alors qu'il doit affronter d'autres procès.

Ses comptes se régleront mercredi lorsque le chef du gouvernement Enrico Letta se présentera pour un vote de confiance devant le Sénat, où il ne dispose pas en théorie de la majorité des voix.

Son espoir: attirer des parlementaires du PDL lassés des accès de colère du Cavaliere et former une nouvelle majorité avec les centristes de Mario Monti — peut-être aussi avec l'apport de transfuges du Mouvement Cinq Étoiles — qui ne dépendrait plus du soutien de Berlusconi.

La presse n'exclut pas une éventuelle scission du parti entre d'un côté les berlusconiens purs et durs qui se regrouperaient au sein de Forza Italia que le Cavaliere vient de relancer, et de l'autre les «modérés» qui resteraient au PDL.

Agence France-Presse

JOHN BAIRD À L'ONU

« Les citoyens avant leurs gouvernements »

Le ministre a insisté sur l'Iran et sur le conflit israélo-palestinien

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Les Nations unies ont été créées pour aider les populations de la planète, et non pas leurs gouvernements, a tenu à rappeler le ministre des Affaires étrangères du Canada, John Baird, à l'occasion de son discours devant l'assemblée générale de l'organisation, lundi. Et c'est avec ces citoyens en tête que l'ONU doit agir et vite, a-t-il dit.

Parmi les crises les plus urgentes, la Syrie, où le ministre Baird a de nouveau dit espérer voir une solution politique au conflit «qui protège les droits de toutes les communautés».

Autre dossier sur lequel le ministre canadien a appelé les Nations unies à ne pas lésiner: l'Iran, où «la communauté internationale doit maintenir des sanctions sévères».

Car si la diplomatie mondiale a cru voir un rapprochement entre les États-Unis et le régime du nouveau président iranien, Hassan Rohani, John Baird demeure sceptique. «Des mots aimables, un sourire et une offensive de charme ne peuvent pas remplacer des gestes concrets», a-t-il souligné, à l'instar du discours tenu par le premier ministre Stephen Harper la semaine dernière. Comme son patron quelques jours plus tôt, M. Baird a cependant réitéré, dans son discours lundi, que

malgré des rencontres que tout le monde a qualifiées de «productives», il reste que «nous n'avons encore eu aucun changement dans les actions de l'Iran».

Une mise en garde semblable à celle visant les pourparlers de paix entre Israël et l'Autorité palestinienne. M. Baird a salué les derniers développements «encourageants», mais a néanmoins réitéré l'appui fidèle du gouvernement Harper à l'État hébreu. «Bien que le dialogue soit une vertu, il ne peut pas y avoir de discussion vertueuse avec quiconque est voué à la destruction d'Israël. [...] Le dialogue est important, oui. Mais notre dialogue doit être un prélude à l'action. Et l'action doit mener à l'atteinte de résultats et faire une différence», a argué le ministre.

Le chef de la diplomatie canadienne a enfin déclaré pour une énième fois, devant les délégations onusiennes à l'ouverture de la deuxième semaine de travaux, que le Canada ne se ferait pas timide dans ses désaccords avec la communauté internationale.

«Le gouvernement du Canada ne cherche pas à ce que ses valeurs ou sa politique étrangère fondée sur des principes fassent l'objet d'une validation de la part d'élites qui préfèrent ne pas faire de vagues», a-t-il répété, fidèle à ses discours des dernières années.

Le Devoir

IRAN

Rohani est mis en garde par les Gardiens de la révolution

Le chef des Gardiens de la Révolution a lancé lundi la première mise en garde d'un haut responsable du régime au président Hassan Rohani, qualifiant d'«erreur tactique» son contact téléphonique historique avec Barack Obama.

Cette critique est aussi une entorse aux souhaits de M. Rohani et du guide suprême iranien, Ali Khamenei, qui avaient demandé aux dirigeants de l'armée d'élite du régime iranien de ne pas s'occuper de politique.

«Le président a eu une position ferme et appropriée lors de son séjour, mais tout comme il a refusé de rencontrer (Barack) Obama, il aurait dû aussi refuser de lui parler au téléphone et attendre des actes concrets du gouvernement américain», a déclaré le général Mohammad Ali Jafari au site d'information Tasnimnews.com.

«Dans son action, le gouvernement peut faire des erreurs tactiques, comme l'entretien téléphonique, mais cela peut être réparé. Si l'on constate des erreurs chez les responsables, les forces révolutionnaires donneront les avertissements nécessaires», a mis en garde le militaire, sans



ATTA KENARE AGENCE FRANCE-PRESSE

Hassan Rohani à son retour en Iran

donner plus de précisions.

Ce contact, établi vendredi à New York entre les présidents iranien et américain, est le premier du genre entre les deux pays qui n'ont plus de relations diplomatiques depuis 1980. Outre cet entretien téléphonique, les chefs de diplomatie du groupe 5+1 (Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne) ont eu une rencontre sans précédent avec leur homologue iranien qui ont annoncé la re-

prise des négociations les 15 et 16 octobre à Genève.

A la tribune de l'ONU, M. Rohani a assuré que son pays n'était «pas une menace» et réaffirmé que la république islamique entendait utiliser l'énergie nucléaire «à des fins exclusivement pacifiques». Il a toutefois refusé de céder sur les «droits» de l'Iran, à savoir l'enrichissement d'uranium sur son sol.

Pour répondre à la «bonne volonté» affichée par l'Iran, les

États-Unis doivent «lever toutes les sanctions contre la nation iranienne, débloquer les avoirs iraniens bloqués aux États-Unis, cesser leur hostilité à l'égard de l'Iran et accepter le programme nucléaire iranien», a énoncé le général Jafari.

Le commandant de la Force aérospatiale des Gardiens, le général Amir-Ali Hadjizadeh, a jugé de son côté sur le site Internet des Gardiens qu'«avec un contact et un sourire [de M. Obama], on ne peut pas oublier l'hostilité des États-Unis».

Le ministre de la Défense, Hossein Dehghan, a toutefois soutenu la décision son président, estimant que l'entretien souhaité par M. Obama était le signe de «la puissance et la grandeur» de l'Iran.

Avant et pendant son séjour à New York, M. Rohani avait souligné avoir la pleine autorité sur les négociations nucléaires avec les Occidentaux, et le soutien du guide suprême. Le 17 septembre, l'ayatollah Khamenei avait affirmé qu'il n'était pas «nécessaire que [l'armée d'élite] entre dans le domaine politique».

Agence France-Presse



MEHMET ENGIN AGENCE FRANCE-PRESSE

Des Kurdes ont manifesté leur insatisfaction lundi à Diyarbakir.

TURQUIE

Erdogan relance la polémique sur le foulard et élargit les droits des Kurdes

Trois mois après la fronde antigouvernementale de juin, le premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, a remis lundi sur la table la question très controversée du foulard islamique en annonçant que les fonctionnaires auraient désormais le droit de le porter et dévoilé des mesures pour renforcer les droits des minorités, notamment des Kurdes.

Dans un discours très attendu prononcé devant la presse et son gouvernement au grand complet, M. Erdogan a proclamé la fin de «l'interdiction dans les institutions publiques» des «mesures discriminatoires pour les femmes et les hommes», le foulard et la barbe.

«Ces restrictions violent le droit au travail, la liberté de pensée et de croyance», a-t-il expliqué, s'engageant à imposer «une sanction à ceux qui empêchent les gens d'exercer les droits liés à leurs devoirs religieux».

Ces interdictions resteront toutefois en vigueur pour les policiers, les militaires, les procureurs et les juges.

Depuis son arrivée au pouvoir en 2002, le Parti de la justice et du développement (AKP) de M. Erdogan a fait de la levée de l'interdiction dans la fonction publique du foulard islamique, un symbole de la Turquie musulmane mais laïque voulue par le fondateur de la république, Mustafa Kemal Atatürk, l'un de ses chevaux de bataille.

Déjà autorisé aux étudiantes sur certains campus, le port du foulard sera désormais permis aux professeurs et à tous les agents publics, ainsi qu'aux députées.

À six mois des municipales, l'annonce de M. Erdogan risque de raviver les plaies ouvertes par la vague de contestation sans précédent qui a secoué le pays en juin. Pendant près d'un mois, des dizaines de milliers de manifestants ont défilé dans les grandes villes, surtout

à Istanbul, Ankara et Izmir, pour reprocher au gouvernement sa dérive islamiste.

Outre cette décision emblématique, le premier ministre a présenté lundi des réformes pour renforcer les droits des minorités, dont les Kurdes, à l'heure où Ankara a engagé des pourparlers de paix avec le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) pour mettre un terme au conflit kurde, qui a fait plus de 40 000 morts depuis 1984.

Egalement destinée à toutes les autres minorités de Turquie (Alévis, Roms, Syriques), la série de mesures «démocratiques» du gouvernement autorise l'enseignement en langue kurde dans les écoles privées ou son utilisation pour la propagande électorale.

Certaines localités du Sud-Est anatolien, qui abrite une large partie des 15 millions de Kurdes du pays, débaptisées après le coup d'État militaire de 1980, pourront aussi reprendre leur nom d'origine.

M. Erdogan a qualifié son plan d'«historique». Mais, sans surprise, il a déçu les Kurdes, qui réclament l'enseignement de leur langue dans les écoles publiques et une mention explicite à leur identité dans la Constitution turque.

«Ce plan n'est pas en mesure de surmonter le blocage actuel du processus», a déploré la coprésidente du Parti kurde pour la paix et la démocratie (BDP), Gülten Kisanak.

Le PKK a annoncé au début du mois la suspension du retrait de ses combattants du territoire turc, engagé en mai, accusant Ankara de ne pas tenir ses promesses de réformes.

«Ce n'est pas une série de réformes pour la démocratisation, c'est une série de réformes pour les élections», a déploré Mme Kisanak.

Agence France-Presse

Russie: pas de visite pour la Pussy Riot hospitalisée

L'administration pénitentiaire russe a interdit lundi toute visite à Nadejda Tolokonnikova, l'une des deux Pussy Riot emprisonnées qui a été hospitalisée dimanche au 7^e jour de sa grève de la faim, officiellement en raison de son état de santé. Alors que la jeune femme commençait lundi sa deuxième semaine de grève de la faim, son époux, Piotr Verzilov, a annoncé ne pas avoir pu lui rendre visite à l'hôpital. «Le colonel Oleg Klichkov, directeur de l'établissement médical 21, a dit officiellement qu'il refusait un droit de visite à Nadia» (diminutif de Nadejda), a-t-il déclaré.

Agence France-Presse

Le Mali en proie à de nouveaux troubles

Combats entre soldats maliens et rebelles touareg dans le Nord, soldats mécontents qui protestent à coup de tirs en l'air dans le Sud: le Mali, qui sort à peine d'une crise politico-militaire de 18 mois, était lundi en proie à de nouveaux troubles. Pour la deuxième journée consécutive, un accrochage a opposé à Kidal l'armée à la rébellion touareg du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL), tandis que des soldats proches des putschistes de mars 2012 ont dénoncé des différences de traitement en leur sein à Kati, ville garnison proche de Bamako en tirant en l'air et blessant un officier, qu'ils séquestraient.

Agence France-Presse

Bagdad frappée par de nouveaux attentats

Près de 50 personnes ont été tuées lundi à Bagdad dans une nouvelle vague d'attentats visant principalement la communauté chiite, faisant de septembre un des mois les plus sanglants de l'année. Les violences ont fait plus de 870 morts depuis le début septembre et plus de 4700 morts depuis le début de l'année, selon un bilan établi par l'AFP. Lundi matin, 12 voitures piégées ont explosé dans neuf quartiers de Bagdad — six majoritairement chiites, une mixte et deux sunnites —, faisant 47 morts et plus de 120 blessés.

Agence France-Presse

LES SPORTS

Michel Therrien se montre optimiste à l'aube de la saison 2013-2014 du Canadien

FRÉDÉRIC DAIGLE

Difficile d'évaluer le genre de saison que connaîtra le Canadien de Montréal en 2013-2014. Mais son entraîneur-chef, Michel Therrien, est convaincu que son club saura tirer son épingle du jeu. « C'est pratiquement le même groupe que l'année passée, avec une année de plus d'expérience. Alors j'entrevois cette saison avec beaucoup d'optimisme, a-t-il déclaré après le dernier entraînement officiel du camp d'entraînement. Nous avons un bon groupe de leaders parmi nos plus vieux joueurs. Nos jeunes vétérans ont beaucoup appris l'an passé et nous nous attendons à de bonnes choses de nos plus jeunes. Ils ont appris beaucoup et nous envisageons qu'ils fassent un autre pas vers l'avant. »

Le Tricolore a terminé au deuxième rang de son Association avec une fiche de 29-14-5 pour 63 points, un résultat qui en avait surpris plus d'un. Les jeunes Alex Galchenyuk et Brendan Gallagher, à leur première saison à Montréal, ont connu une excellente campagne, Gallagher étant même considéré au titre de recrue de l'année. La troupe de Therrien

et du directeur général Marc Bergevin s'est cependant inclinée en cinq matchs dès le premier tour éliminatoire, contre les Sénateurs d'Ottawa.

Le réaménagement des sections et les règlements donnant accès aux séries pourraient toutefois venir contrarier les ambitions du Canadien. Avec seulement quatre sections, les trois premières équipes accèdent aux séries et tous les autres clubs de l'Association se batront pour les deux places restantes. Comme l'Est compte 16 équipes — comparativement à 14 dans l'Ouest — ce sont donc dix équipes qui se batront pour deux places, un groupe dont pourrait très bien faire partie le Tricolore. L'arrivée des Red Wings de Detroit dans sa nouvelle section Atlantique n'est rien pour l'aider non plus.

« On va faire partie des équipes qui se batront pour les séries éliminatoires, il n'y a aucun doute là-dessus, a rappelé Therrien. Tout le monde sait que c'est très difficile. Nous sommes confiants, c'est normal avec la saison que nous avons connue l'année dernière. Faut être humbles, je pense que c'est important. Il faut réaliser que ça va être très demandant et ça commence [mardi] soir. »



RYAN REMIORZ LA PRESSE CANADIENNE Douglas Murray

« C'est le plus grand défi de toutes les équipes: afficher de la constance, a pour sa part analysé le capitaine, Brian Gionta. La saison est longue et vous devez trouver une façon de vous donner une chance de gagner à tous les soirs. Nous avons le talent, nous avons l'éthique de travail, il faudra juste afficher de la constance. »

« D'avoir quatre sections rendra les choses intéressantes. Vous devez viser les trois premières places, mais si vous n'y parvenez pas, il faudra viser l'une des deux autres places donnant accès aux séries. Ce sera bien différent cette année. »

« Si j'avais un mot à dire, je préférerais être dans une section comptant moins d'équipe, a noté George Parros. Mais que voulez-vous faire? Vous ne

pouvez pas vous plaindre. On va faire avec. »

Murray, blessé, sera absent

Si l'entraîneur-chef n'a pas encore arrêté son choix sur sa formation à l'attaque, il n'aura pas le luxe de choisir quels défenseurs affronteront les Leafs.

Le Tricolore a révélé que le nouveau venu Douglas Murray ratera de quatre à six semaines en raison d'une blessure non spécifiée au haut du corps survenue dimanche à l'entraînement. Cette blessure signifie que le jeune Jarrod Tinordi sera de la formation partante, lui qui a patiné en compagnie de Francis Bouillon à l'entraînement.

Acquis sur le marché des joueurs autonomes en août dernier, Murray a raté le début du camp d'entraînement en raison d'une blessure au bas du corps, mais l'organisation s'attendait à ce qu'il soit prêt à amorcer la saison avec ses coéquipiers.

Vétéran de 465 matchs dans la LNH, Murray avait été embauché pour pallier l'absence d'Alexei Emelin, qui ne sera pas disponible avant le mois de novembre en raison d'une opération au genou.

La Presse canadienne

Le refus d'abandonner des Alouettes pourrait rapporter en cette fin de saison

MARC TOUGAS

Les Alouettes de Montréal n'ont jamais abandonné cette saison et cela pourrait leur rapporter à la toute fin.

Après le mauvais début de saison sous la direction de Dan Hawkins, puis les nombreuses blessures chez les vétérans — à commencer par Anthony Calvillo —, on aurait pu comprendre que les joueurs montréalais jettent l'éponge.

Surtout au sein de l'unité défensive, dont plusieurs solides prestations se sont néanmoins transformées en défaites en raison de l'impuissance de l'attaque ou des bourdes des unités spéciales.

Les Shea Emry, Chip Cox, John Bowman et compagnie ont toutefois résisté à la tentation. Leur refus de baisser les bras leur a permis d'offrir une autre performance étonnante dimanche face aux Roughriders de la Saskatchewan. Non seulement cela a-t-il enfin débouché sur une victoire, mais ça permet maintenant aux Oiseaux d'espérer avec réalisme terminer au deuxième rang dans la section Est.

« Personne ici ne se montre du doigt, nous faisons ce qu'il faut faire pour rester unis, a expliqué Bowman après la victoire de 17-12 des siens contre les Riders. Tant et aussi longtemps que les gars luttent, tu peux accepter le résultat que ça donne au tableau, quel qu'il soit. C'est quand tu vois quelqu'un abandonner qu'il faut dire quelque chose. Ça, il ne faut pas le tolérer. »

Reste que certains joueurs de l'unité défensive ont dû se mordre la langue très fort pour éviter de ventiler leurs frustrations sur le dos de leurs coéquipiers, ces dernières semaines. Car des frustrations, il y en a eu.

« Quand, semaine après semaine, tu te fends le derrière

et tu fais du travail supplémentaire, puis encore plus de travail supplémentaire après ça, et que ça ne rapporte pas de dividendes, c'est difficile, a reconnu Emry. Mais c'est le football. »

« Il faut agir en professionnels. Chaque équipe connaît ses moments difficiles », a ajouté le second canadien.

« Nous avons mis l'accent là-dessus non seulement les jours des matchs, mais aussi à toutes les séances d'entraînement, a indiqué le directeur général et entraîneur-chef Jim Popp. Même quand un joueur se fait battre ou échappe le ballon, il faut l'encourager. Il ne faut pas le traiter comme s'il était un joueur médiocre. »

Même si les Alouettes peuvent se qualifier pour les séries en terminant au troisième rang, la seconde place reste un objectif important car cela leur permettrait d'amorcer les éliminatoires à domicile.

Le club montréalais se trouve à deux points de la deuxième position détenue par les Tiger-Cats de Hamilton, et il affrontera cette équipe deux fois d'ici la fin du calendrier, les 20 et 26 octobre.

« Nous sommes encore dans la course et c'est tout ce que nous pouvons demander à ce moment-ci », a résumé Emry.

Cette affirmation est d'autant plus vraie que les Alouettes (5-8) disputeront leurs deux prochains matchs contre des équipes qui ont des fiches encore plus misérables, soit les Eskimos (3-10), samedi à Edmonton, et les Blue Bombers de Winnipeg (2-11), le lundi 14 octobre au stade Percival-Molson.

Suivront ensuite les deux rencontres « au sommet » contre les Ticats, puis un duel à Toronto contre les Argonauts pour clore le calendrier régulier, le 1^{er} novembre.

La Presse canadienne

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Avis public

Montréal

ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS
Avis est donné que le conseil de la Ville, à son assemblée du 23 septembre 2013, a adopté les règlements suivants :

13-033 Règlement modifiant le Règlement 328 adopté par l'ancienne municipalité de Montréal-Nord aux fins de transfert aux propriétaires riverains de la partie résiduelle de la ruelle située au nord-ouest du boulevard Henri-Bourassa Est, entre les avenues Alfred et Brunet, dans l'arrondissement de Montréal-Nord

03-005-4 Règlement modifiant le Règlement sur la subvention à la stabilisation des fondations des bâtiments résidentiels (03-005)

Les modifications introduisent un volet rétroactif afin de permettre le versement d'une aide financière pour des travaux qui ont été réalisés entre le 4 juin 2012 et le 3 juin 2013.

02-136-6 Règlement modifiant le Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136)

L'objet est de prévoir la nomination d'un deuxième vice-président.

12-022-1 Règlement modifiant le Règlement sur le Comité Jacques-Viger (12-022)

L'objet est de prévoir la nomination d'un deuxième vice-président.

13-037 Règlement autorisant la transformation et l'occupation du rez-de-chaussée du presbytère à des fins de ressource intermédiaire sur les lots 1 192 078 et 3 796 248 du cadastre du Québec

08-034-1 Règlement modifiant le Règlement établissant un programme de subvention pour la réalisation de projets destinés aux familles (08-034)

L'objet de ce règlement est de proposer de nouveaux paramètres au programme Habitats urbains pour familles.

02-002-19 Règlement modifiant le Règlement intérieur de la Ville sur la délégation de pouvoirs du conseil de la Ville aux conseils d'arrondissement (02-002)

La modification ajoute l'annexe A (conditions de la délégation relative aux entrées de service en plomb des conduites d'aqueduc).

04-047-136 Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047)

[Plan de développement urbain, économique et social (PDUES) des secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont, De Castelnau]

13-015 Règlement autorisant la construction d'une école sur un emplacement situé à l'intersection sud-ouest du boulevard de l'Île-des-Sœurs et du boulevard René-Lévesque

11-012 Règlement autorisant l'agrandissement de l'Hôpital général de Montréal (CUSM)

Ces règlements entrent en vigueur en date de ce jour. Ils sont disponibles pour consultation durant les heures normales de bureau à la Direction du greffe, 275, rue Notre-Dame Est et peuvent également être consultés en tout temps, sur le site Internet de la Ville : www.ville.montreal.qc.ca/reglements

Montréal, le 1^{er} octobre 2013
Le greffier de la Ville,
M^{re} Yves Saindon

LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

- ▲ comme coopérant
- ▲ comme bénévole
- ▲ comme donateur



(514) 387-2541, poste 240
Nous vous aiderons à les aider

www.monde.ca

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-22-205574-133 COUR DU QUÉBEC (Chambre civile)

CRÉDIT FORD DU CANADA LIMITÉE Demanderesse c. LA SUCCESSION DE FEUE SUZANNE MILJOUR Défenderesse

Et GHISLAINE BOUGIE

Mise en cause ASSIGNATION (139 C.P.C.) PAR ORDRE DU TRIBUNAL: Avis est donné à la défenderesse, la Succession de feue Suzanne Miljour que la demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec du district de Montréal, une requête introductive d'instance ainsi qu'un bref de saisie avant jugement, affidavit et pièces ont été déposés à l'intention de la défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, province de Québec, Canada.

Il est ordonné à la défenderesse, Succession de feue Suzanne Miljour de comparaître au local 1.120 du palais de justice de Montréal dans un délai de trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance.

À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis des l'expiration de ce délai.

Vous êtes aussi avisé que la requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal le 4 novembre 2013 à 9 h 00 en salle 2.06 du palais de justice de Montréal.

À MONTRÉAL, le 26 SEP. 2013
ELAINE CLOUTIER-NEVEU Greffier adjoint J.C. 0578

13-037 Règlement autorisant la transformation et l'occupation du rez-de-chaussée du presbytère à des fins de ressource intermédiaire sur les lots 1 192 078 et 3 796 248 du cadastre du Québec

À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis des l'expiration de ce délai.

Vous êtes aussi avisé que la requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal le 4 novembre 2013 à 9 h 00 en salle 2.06 du palais de justice de Montréal.

À MONTRÉAL, le 27 septembre 2013
ANNE OUELLETTE GREFFIER ADJOINT

QTMG HUISSIERS DE JUSTICE

COUR DU QUÉBEC PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

NO : 500-22-204767-134 COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL Partie demanderesse c.

9158-8079 QUÉBEC INC. Partie défenderesse

ASSIGNATION 139 C.P.C.

Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de Montréal, une requête introductive d'instance.

Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur ont été déposés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, local 1.120, situé au 1 rue Notre Dame Est, Montréal. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de 30 jours de la publication de la présente ordonnance.

À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis des l'expiration de ce délai. Soyez aussi avisé que la requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal, le 6 novembre 2013 à 9H00 en la salle 2.06 du palais de justice de Montréal.

À Montréal, le 26 septembre 2013
ANNIE OUELLETTE Greffier adjoint, C.Q.

La terre est riche de son monde



DÉVELOPPEMENT ET PAIX

1-888-234-8533 (514) 257-8711 www.devp.org

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL CAUSE NO. 500-22-205927-133 COUR DU QUÉBEC (Chambre civile)

CORPORATION D'AVOCATS MATHIEU INC. Demanderesse c.

9175-2063 QUÉBEC INC., JOHN CHELIOTIS, PETER CHELIOTIS ET CHRIS DIPLARAKIS

ASSIGNATION ORDRE est donné à JOHN CHELIOTIS de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame E., Montréal, Québec, dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis des l'expiration de ce délai.

Soyez avisé que la présente ACTION SUR COMPTE, AVIS AUX DÉFENDEURS, DEMANDE DE TRANSFERT RELATIVE À UNE PETITE CREANCE, INVENTAIRE DES PIÈCES et PIÈCES P-1 à P-2 sera présentée pour décision devant le tribunal le 5 novembre 2013, à 9h, en salle 2.06, au palais de justice de Montréal.

Une copie de la procédure décrite ci-dessus a été laissée au greffe de cette cour à l'intention de JOHN CHELIOTIS.

Montréal, le 27 septembre 2013
ANNE OUELLETTE GREFFIER ADJOINT

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

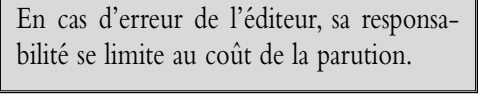
Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

Sur Internet : www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics www.ledevoir.com/services-et-annonces/appeles-d-offres Courriel : avisdev@ledevoir.com

AVIS À TOUTS NOS ANNONCEURS

Veillez, si il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.



Opération Enfant Soleil

pour prendre soin de la vie operationenfantsoleil.ca 1 877 683 2325

QTMG HUISSIERS DE JUSTICE

COUR DU QUÉBEC PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

NO : 500-22-204721-131 COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL Partie demanderesse c.

ROBERT AMYOT Partie défenderesse

ASSIGNATION 139 C.P.C.

Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de Montréal, une requête introductive d'instance.

Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur ont été déposés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, local 1.120, situé au 1 rue Notre Dame Est, Montréal. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de 30 jours de la publication de la présente ordonnance.

À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis des l'expiration de ce délai. Soyez aussi avisé que la requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal, le 6 novembre 2013 à 9H00 en la salle 2.06 du palais de justice de Montréal.

À Montréal, le 24 septembre 2013
ELAINE CLOUTIER-NEVEU Greffier adjoint, C.Q.

Chine: Bouchard passe le premier tour

Pékin — La Québécoise Eugénie Bouchard n'a eu besoin que d'une heure et cinq minutes pour remporter son match de premier tour à l'Omniium de tennis de Chine. Elle a battu la Slovaque Magdalena Rybarikova en deux manches de 6-4 et 6-1. La résidente de Westmount, 36^e joueuse mondiale, a profité des largesses de son adversaire, qui a commis cinq doubles fautes et a maintenu un faible taux de réussite de 47% sur ses

premières balles de service. Au deuxième tour à Pékin, Bouchard affrontera la tombeuse de sa compatriote Aleksandra Wozniak, l'Américaine Sloane Stephens, 13^e joueuse mondiale et 11^e tête de série. L'autre Canadienne inscrite au tournoi, Sharon Fichman, a pour sa part perdu son match de premier tour, en deux manches de 6-4 et 6-3, contre la Kazakhe Galina Voskoboeva. Victoria Azarenka, tenante du titre, a par ailleurs subi l'élimination en première ronde, s'inclinant 6-4, 2-6, 6-4 devant Andrea Petkovic.

La Presse canadienne

AVIS LÉGAUX

QTMG HUISSIERS DE JUSTICE

COUR DU QUÉBEC PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

NO : 500-22-204718-137 COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL Partie demanderesse c.

CAROLINE DESMARAIS Partie défenderesse

ASSIGNATION 139 C.P.C.

Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de Montréal, une requête introductive d'instance.

Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur ont été déposés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, local 1.120, situé au 1 rue Notre Dame Est, Montréal. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de 30 jours de la publication de la présente ordonnance.

À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis des l'expiration de ce délai. Soyez aussi avisé que la requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal, le 6 novembre 2013 à 9H00 en la salle 2.06 du palais de justice de Montréal.

À Montréal, le 27 septembre 2013
ELAINE CLOUTIER-NEVEU Greffier adjoint, C.Q.

Sudoku par Fabien Savary

8					4
	5	7		8	
		5	3		6
			4		3
5					7
3	2		8		4
9	4		5		3
5			6		9

Niveau de difficulté : DIFFICILE 2491

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

9	8	5	1	7	4	3	2	6
2	7	1	6	3	9	5	8	4
3	6	4	8	2	5	1	9	7
6	5	2	4	9	3	8	7	1
4	1	7	5	8	2	9	6	3
8	9	3	7	1	6	4	5	2
5	4	9	2	6	1	7	3	8
1	2	8	3	5	7	6	4	9
7	3	6	9	4	8	2	1	5

2490

SUDOKU : le logiciel
10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

CULTURE

Les journalistes pigistes veulent négocier

Québec promet de rencontrer leurs représentants la semaine prochaine

STÉPHANE BAILLARGEON

Les journalistes pigistes misent sur la négociation collective pour bonifier leurs conditions de travail. Un large consensus en ce sens syndical se dégage des états généraux du journalisme indépendant tenus ce week-end à Montréal.

Cette volonté ferme interpelle directement l'État. Seul le gouvernement pourrait forcer, par loi, l'adoption de conventions de groupe avec ces travailleurs indépendants de l'information.

Différents milieux des arts fournissent des modèles pouvant inspirer le secteur des communications. L'Union des artistes, plus vieux et plus grand syndicat des arts du pays, négocie des conditions d'embauche minimales pour les arts de la scène.

« Nos membres sont en grande majorité pour la négociation

collective », résume au *Devoir* Mariève Paradis, présidente reconduite de l'Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ). La rencontre du week-end a attiré une centaine de participants. Les pigistes professionnels seraient environ 600 au Québec.

« Il est prévu que le cabinet du ministre [Maka] Kotto rencontre l'AJIQ dès la semaine prochaine », écrit au *Devoir* Marc-André de Blois, attaché de presse du cabinet du ministre de la Culture et des Communications. On suit ce dossier de très près. Le ministère du Travail est également interpellé dans ce dossier.

Le consensus autour de la négociation a germé de discussions en ateliers, mais aussi des réponses à un sondage mené auprès des membres. La solution négociée envisagée depuis de nombreuses années est défendue par la

direction de l'AJIQ, sans en exclure d'autres, dont l'entrepreneur médiatique. Et alors? Et maintenant? La présidente résume le plan d'action autour de trois axes: l'éducation, la mobilisation et la négociation.

Éducation. « Il faut continuer à expliquer aux journalistes ce qu'est la négociation collective, dit M^{me} Paradis. Il y a tellement de roulement dans le milieu qu'il faut constamment recommencer ce travail pédagogique. Il faut aussi renseigner le public sur les conditions de travail des journalistes indépendants. » Le sondage dévoilé ce week-end a mis en évidence une chute de 40% des revenus des pigistes depuis trois décennies.

Mobilisation. « On veut aller chercher tous les journalistes, dit M^{me} Paradis en rappelant que la fragilité économique peut entraîner des compromis éthiques. La qualité de l'information concerne

tous les professionnels. » La présidente redemande maintenant à ses membres d'envoyer une lettre type à leurs députés, mais aussi aux ministères du Travail et de la Culture pour leur demander d'intervenir. La pression par la communication a débuté cet été.

Négociations. « Cet axe est plus individuel, dit Mariève Paradis. On recommande à chaque pigiste de négocier des conditions d'embauche à la hausse. Il faut demander 3% de plus par année au moins pour briser le statu quo des tarifs. Il faut oser. Au pire, le patron va dire non. »

Le sondage a également mis en évidence une étonnante discrimination sexiste entre pigistes. En moyenne, les femmes gagnent 14% de moins que les hommes. Leurs revenus tirés du journalisme indépendant, eux, s'avèrent 25% moins élevés.

Le Devoir

THÉÂTRE

Fondamentale recherche



ALEXANDRE CADIEUX

Deux jours avant que Pauline Marois n'invite les adolescents québécois à aller au musée pour un dollar, j'ai profité de mes propres Journées de la culture pour aller voir trois de ces jeunes esprits s'emparer de la scène dans le cadre d'un atelier de création présenté à l'Usine C. Sous la direction d'Anne-Marie Ouellet, directrice artistique de la compagnie L'eau du bain, Jessica, Tayian et Sandrine présentaient — devant plusieurs spectateurs de leur âge, notamment — l'état actuel du projet *Impatience*, dont ils sont, en compagnie des professionnels Sasha Samar et Sylvie de Morais-Nogueira, les acteurs.

Acteurs-performeurs, en fait; interprètes, surtout pas. Pas de drame ici, ni de personnages, sinon celui que l'on s'invente, ado, pour appartenir ou impressionner. Plusieurs des tableaux d'*Impatience* sont construits sur le principe de la confiance. Rapidement, on adhère à cette authenticité... jusqu'à ce que le doute s'installe. Facette parmi d'autres de ce jeu de scène plein de promesses, la théatralisation de la tendance mythomane qu'on peut avoir à cet âge, entre

Impatience, le travail d'Anne-Marie Ouellet vient déjouer tous les clichés pouvant être accolés au théâtre de recherche: démarche essentiellement cérébrale, propos abscons, etc. Celle qui présentait, dans le cadre de la plus récente édition de l'OFFTA, l'aboutissement de ces études doctorales avec l'événement « Nous ne serons pas vieux, mais déjà gras de vivre » adopte au contraire dans sa réflexion une approche pleine de vitalité et d'affects.

« Anne-Marie Ouellet est un cas exemplaire de cette génération d'artistes qui revient à l'université après quelques années de pratique professionnelle. En s'engageant dans son doctorat, elle n'a pas interrompu sa carrière artistique, elle l'a au contraire enrichie et complexifiée », analyse Jean-Paul Quéinnec, professeur au département de théâtre à l'Université du Québec à Chicoutimi.

L'auteur dramatique d'origine française, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en dramaturgie sonore, a vu le paysage de la recherche-création universitaire évoluer à la vitesse grand V depuis son arrivée au Québec en 2007. « Dans le milieu institutionnel, on peut désormais par exemple demander des subventions pour des projets d'équipe qui intègrent des artistes, même si ceux-ci ne sont pas des universitaires au long cours. Ce type de collaboration peut être reçu très favorablement et bénéficier dès

En s'engageant dans son doctorat, l'artiste Anne-Marie Ouellet n'a pas interrompu sa carrière artistique, elle l'a au contraire enrichie et complexifiée »

lors de moyens et de temps », explique-t-il.

« La relation entre les milieux universitaires et artistiques se décomplexifie, il me semble: plusieurs créateurs vont venir discuter de leur travail

identité larvée et identité rêvée, s'avère fort maîtrisée.

Comédienne, auteure et metteuse en scène, Anne-Marie Ouellet s'intéresse aux peurs, à l'individualisme, à l'incertitude, à l'interdisciplinarité. Et au son aussi, terrain d'expertise de son acolyte Thomas Sinou qui a coiffé tout le monde sur scène d'écouteurs aux couleurs vives. Maîtresse de jeu, Ouellet s'en sert entre autres pour téléguider certains passages.

Symbole de la fameuse bulle d'associativité des ados, le casque d'écoute apparaît aussi ici comme l'antichambre intime permettant la rencontre avec une culture moins préfabriquée et bonbon qu'on ne pourrait le croire. Ainsi, au punk rageur et engagé du Bérurier Noir des 16 ans de Sylvie fait écho le funk poétique et désespéré du Stromae des 16 ans de Tayian. A chacun ses questionnements, ses angoisses, ses espoirs ou ses regrets.

La recherche-création en 2013

Tel qu'il se décline dans

« Il faut admettre que ce sont des formes en construction qui sont glissantes, qui sont instables, donc il faut une institution qui rejoint un public qui peut avoir un intérêt pour ça. Cela dit, je constate qu'il y a de plus en plus de spectateurs qui se sentent interpellés par ce type de défi. L'intérêt de la recherche, c'est de remettre en question les formes et d'introduire du doute dans l'événement théâtral. Pour plusieurs personnes, surtout quand c'est fait dans une ambiance accueillante et décontractée, ça peut être fort grisant de participer à ce processus », conclut Jean-Paul Quéinnec.

« Il faut admettre que ce sont des formes en construction qui sont glissantes, qui sont instables, donc il faut une institution qui rejoint un public qui peut avoir un intérêt pour ça. Cela dit, je constate qu'il y a de plus en plus de spectateurs qui se sentent interpellés par ce type de défi. L'intérêt de la recherche, c'est de remettre en question les formes et d'introduire du doute dans l'événement théâtral. Pour plusieurs personnes, surtout quand c'est fait dans une ambiance accueillante et décontractée, ça peut être fort grisant de participer à ce processus », conclut Jean-Paul Quéinnec.

acadieux@ledevoir.com

MUSIQUE

Les sœurs Boulay mènent les nominations du GAMIQ

PHILIPPE PAPINEAU

Les chansons folk des Sœurs Boulay ont visiblement marqué les derniers mois en musique, alors que les deux musiciennes ne récoltent pas moins de sept nominations au Gala alternatif de la musique indépendante du Québec (GAMIQ), qui dévoilait lundi après-midi la liste des finalistes de sa 8^e édition.

En fait, avec les chansons de leur album *Le poids des confettis*. Les sœurs Boulay se sont qualifiées dans toutes les catégories qui leur étaient accessibles, soit pour leur style musical (Album folk), soit pour leur parcours (Artiste de l'année, Auteur-compositeur de l'année, Chanson de l'année pour *Mappemonde*, Révélation, Spectacle et Vidéoclip.)

Si les journalistes et les programmeurs de salles et de



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Les sœurs Boulay ne récoltent pas moins de sept nominations au Gala alternatif de la musique indépendante du Québec.

festivals qui ont choisi les nominations ont un faible pour la chanson douce, ils ont aussi un amour certain pour la musique qui brasse, alors que Gros

Mené et Keith Kouina seront en compétition dans les cinq mêmes nominations, dont Album rock et Auteur-compositeur. L'éclaté groupe rap

Alaclair Ensemble — qui animera le gala avec l'animatrice Mélissa Héту, de l'émission *BRBR* — aura quatre chances de récolter une statuette, tandis que Peter Peter, Ponctuation et Suons ont reçu trois nominations. La liste complète sera disponible sur le www.gamiq.net.

Le GAMIQ récompense les musiciens qui naviguent hors des eaux grand public selon certains critères de vente et de diffusion. Par exemple, les finalistes ne peuvent avoir atteint le top 40 BDS à la radio lors de la période de recensement.

Les 19 trophées seront remis le 17 novembre au théâtre Plaza. Les gagnants sont choisis par un jury de l'industrie, mais le public a son mot à dire dans cinq catégories par un vote Internet. Le gala est ouvert au public; les billets coûteront 18\$.

Le Devoir

Les actions furtives s'invitent au festival Viva!

JÉRÔME DELGADO

Pour sa quatrième édition, le festival Viva! Art action déroulera, ce mardi et jusqu'à dimanche, son habituel tapis rouge aux formes les plus éclatées et dénotantes. Le chapeau « art action » regroupe ceux qui s'expriment par l'entremise de performances, manœuvres, interventions publiques ou participatives, éphémères et même invisibles. La programmation 2013 fait une belle place à cette dernière catégorie, dite « art furtif ».

L'événement de nature internationale — artistes en provenance d'Europe, d'Amérique latine et d'Israël — est piloté par huit centres d'artistes de Montréal et de sa région. Il prend

place, de nouveau, au Bain Saint-Michel, dans le Mile-End. C'est là que chaque soir, dès 20 h, se succéderont les différentes propositions au cœur desquelles on retrouve le corps de l'artiste.

Il n'y aura pas cependant que la figure de l'artiste dans ce quatrième Viva! Et ça se déroulera aussi ailleurs qu'au Bain Saint-Michel. Des actions furtives et immatérielles surgiront de manière impromptue ici et là. Parmi elles, celles conçues par l'artiste français Jean-Baptiste Farkas, un des amateurs d'un fort courant actuel, axé sur la disparition de l'œuvre d'art, y compris sa documentation. Farkas ne « performera » pas, mais proposera des « services » visant la destruction d'objets. Dans l'un d'eux, 60\$

seront confiés à des individus, avec lesquels ils achèteront un produit qu'ils détruiront aussitôt la transaction terminée.

Pour Eric Létourneau, un des responsables du ton furtif de Viva!, Farkas perturbe « les formes de régulation sociale », avec humour et jugement. Lui-même artiste et professeur à l'UQAM, Létourneau considère cette position contestataire, qu'il qualifie de « post-punk », d'essentielle.

« La performance est quelque chose de très visible. Elle est liée à la théatralité, à une monstration du tangible. Les pratiques furtives, elles, sont difficiles à voir en temps réel. Elles s'insèrent dans la réalité sociale, servent le contraire du spectacle. »

Parmi les autres artistes furtifs au programme, notons Claude Wittmann, un artiste transgenre qui s'immiscera dans les ondes radio avec un projet basé sur les questions d'identité.

« Il faut sortir du consensus, il faut se battre contre l'idée de se rallier derrière une pensée unique », prône Eric Létourneau, qui voit dans l'art furtif un moyen idéal pour exprimer ces voix autres et distinctes.

Samedi, une conférence sur l'art furtif est à l'horaire de Viva! À noter que l'accès à tous les événements de la programmation du festival est gratuit.

Collaborateur Le Devoir

www.vivamontreal.org

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal 18 h		30 vies	La Facture	Unité 9		Mémoires vives		Le Téléjournal	22h45 Nouv. sports	23h05 Alors on jase!		
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur / Julie Perreault	Faites-moi confiance	Un sur 2 / Le choc du retour	Destinées / Résurrection		O' / Tout à perdre, tout à gagner		TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque	23h35 Signé M	0h05 CONFETTI (V...	
TQ	Les Argonautes	Tactik	Le code Chasteny	Les verts contre	National Geographic / Egypte explorée		Homeland / Nouvelle collaboration		Deux hommes en or		Les francs-tireurs		La période de questions
V	Tic Tac Show	Un souper presque parfait	Brassari en direct	Taxi payant	CSI: Miami / Le prix de la liberté / Wanda de Jesus		Le Téléjournal Fashion! / Go global		Taxi payant	Brassard en direct	Duo	L'Instant Gagnant	
RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages		Le Téléjournal Fashion! / Go global		Commission Charbonneau		Le National TV5 le journal	RDI économie	24/60
TV5	17h50 Champi...	Journal FR	L'Amérique dans tous ses états		Juifs et Musulmans		Force d'impact		Hôpital vétérinaire		Alaska: La ruée vers l'or	Un flic / Jackpot	
D	Méga transport	Méga transport	Billy	Billy	Mayday / Catastrophe à O'Hare				Les bûcherons de l'extrême			Docu-D	
VIE	Le pro du patio	Maison, argent	Idées-grandeur	Manon/ cuisine	Maigrir ou mourir	Partie 1 de 2	Suis-je normal? / Bristol		Décore ta vie	Design V.I.P.	Mamans, gérantes d'estrade	Airoldi	
MP	Top musique		Buzz		M. Net	Cliptomane	17 ans et maman		Modèle Australienne		Snooki	Mon. Christo	Drag Queen
MX	Musicographie québécoise		Karaoké extrême		Millionnaires à tout prix	Grenade?	Les années / Contestation		Cliptomane		Génération 90 / 1991		2000
VRAK TV	Vue de banlieue	Vue de banlieue	Big Bang	Dans le trouble		VRAK la vie	Gossip Girl: L'élite de New York		Les tuteurs	Changement	Fan Club	Je t'ai eu!	Hors d'ondes
TTF	Les Simpson	RegularShow	Finn et Jake	Johnny Test	Défis extrêmes	La Retenue	Les Simpson	American Dad	Family Guy	South Park	Les Simpson	Dans l'canyon	American Dad
RDS	17h00 Le 5 à 7	Hockey 360°	LNH Hockey / Maple Leafs de Toronto	Knockout	Toronto c. Canadiens de Montréal (D)		L'antichambre (D)		Sports 30		Canadiens express		Rallye
HISTORIA	Les a\$ de la brocante		Design partout	Pérouse cité	Les grandes entrevues / Pauline		Martin	Rêve acteur	Restauration	Lire / Yves Pelletier	Profession: brocanteur		Tank: Combats
ARTV	Temps-Paix	Temps-Paix	Animo	Machines 101	Petits miracles de la nature		Pour l'amour du ciel		L'Empire du système solaire		Petits miracles de la nature		La galerie
EXPLORA	Evolution / Le dindonsaure		Victimes du passé		FBI: flic et escroc		Bones / Patriote		Blue Bloods		Arctic Air / C-TVAK		Evolution
SÉRIES+	Bones / Tuer n'est pas jouer		Comment. fait	Doctor Who	Surnaturel / Delta Mendota		Nikita / L'observateur		Nikita / L'observateur		Monstres Mécaniques		Les stupéfiants
ZÉLE	Primitif / Tactique de guerre	Réal rénos	Mondes	Journal images	Publications		Le cinéma de Magnus Isacson		Objectif Nord		Festival REGARD		Les sciences
C. SAVOIR	Les autochtones	Mordu de la pêche / Argentine	Jam	Amalgame	L'étrange nature		Folie escalle / Rome		Seul contre la nature / Irlande		Survivor: Héros vs. méchants		...de la pêche
EVASION	Dans tes yeux	Prêt à partir	Les jumelles	Jam	Amalgame		LA BELLE ET LA BÊTE (1946)	Jean Marais.	22h35 Annulair		Parent un jour / Ruby TFO		Carte de visite
TFO	MiniTFO/Zoubi	Martha bla bla	18h50 LE DOSSIER	ODESSA (1974) avec Maximilian Schell, Jon Voight.	PARKER (V.F.) (2013) avec Jennifer Lopez, Jason Statham.		UNE ESTONIENNE A PARIS (2012)		REPUSSION (1965) Catherine Deneuve.				
Cinépop	16h05 LE HOBBIT: UN VOYAGE...	Une semaine à Paraju	100 problèmes	Le confident	Tout le monde tout lu!		En immersion dans une maternité		Mémoire P	Libre-service	Justice s'égare	Adoption	
Planète	Libre-service	LNH Hockey / Maple Leafs de Toronto c. Canadiens de Montréal (D)							LNH Hockey / Winnipeg Jets c. Oilers d'Edmonton (D)		Montréalité	Catherine	
MATV	17h00 News	HNIC: Face Off											
CBC	CTV (Mont.)	CTV News	eTalk	The Big Bang	Agents of SHIELD / 0-8-4		The Goldbergs	Trophy Wife	Person of Interest		CTV National	CTV News	0h05 Daily Sh.
GBL	Evening News	Global National	E.T. Canada	Ent. Tonight	NCIS / Past, Present and Future		NCIS: Los Angeles / Impact		Chicago Fire / Prove It		News Final	E.T. Canada	The Test
TVO	Wild Kratts	WorldGirl	ParkSeasons	Water Brothers	The Agenda With Steve Paikin		Precision: Measure		The Mighty Mississippi		The Agenda With Steve Paikin		Georgians
ABC	ABC 22 News	World News	ABC 22 News	Inside Edition	Ent. Tonight		The Goldbergs	Trophy Wife	Lucky 7 / Inside Job		ABC 22 News	23h35 Jimmy Kimmel Live	
CBS	Channel 3 News		Evening News		NCIS / Past, Present and Future		NCIS: Los Angeles / Impact		Person of Interest		3 News	23h35 David Letterman	
NBC	NewsChannel 5	NBC News	Jeopardy!	Wheel Fortune	The Voice / The Blind Auditions, Part 4		OWNING MAHOWNY (2003)	Philip Seymour Hoffman.	Chicago Fire / Prove It		NewsChannel 5	23h35 Tonight Show J. Leno	
FOX	Two and Half	Two and Half	The Big Bang	Outdoor J.	Dads	Brooklyn 99	New Girl	Mindy Project	FOX 44 News	News at 10:30	The Simpsons	Family Guy	American Dad
PBS (33)	PBS NewsHour		Latino Americans	Latino Americans	Agents of SHIELD / 0-8-4		OWNING MAHOWNY (2003)	Philip Seymour Hoffman.	Highway Thru Hell		Business	Charlie Rose	
PBS (57)	News America	Business	Agents of SHIELD / 0-8-4	The Goldbergs	Trophy Wife		Person of Interest		Frontline		BBC News	Charlie Rose	
CTV (Com.)	CTV News	eTalk	The Big Bang						Person of Interest		CTV National	CTV News	0h05 Daily Sh.
BRAVO	The Listener	Flashpoint			Blue Bloods / Silver Star		OWNING MAHOWNY (2003)	Philip Seymour Hoffman.	The Listener		The Listener		Criminal Minds
DISCOVERY	Mighty Ships / Northern Eagle	Daily Planet	Restoration Garage	Lost Girl / Raging Fae	DO NO HARM (2012) avec Deanna Russo, Lauren Holly.		Boxing		How It's Made	How It's Made	Restoration Garage	How It's Made	Gold Rush S.A.
HISTORY	Canadian Pickers	Lost Girl / Raging Fae	Boxing						King & Maxwell		NCIS / Lost and Found		CajunPnStars
SHOWCASE	NCIS / Corporal Punishment	Interruption	24/7						SportsCentre		NCIS / Lost and Found		NCIS: LA
TSN	SportsCentre										That's Hockey 2	NITE	
10/01	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

À LA TÉLÉ

Nos choix ce soir

LES CANADIENS ET LES AUTRES CANADIENS SONT LÀ!

Il faut vivre sur une autre planète (ou plutôt dans un autre pays) pour ne pas savoir que la vraie saison de la LNH commence ce soir. Les amateurs de « Canadien » seront heureux de savoir qu'ils pourront regarder leurs meilleurs à l'œuvre contre les Maple Leafs dans les deux langues officielles. Ils peuvent poursuivre l'expérience canadienne avec le match suivant, un affrontement Jets-Oilers.

Hockey Toronto contre Montréal, RDS, 19 h et Hockey Night in Canada, CBC, dès 19 h

HOMMAGE À UN CINÉASTE DU RÉEL

Le cinéaste documentaire Magnus Isacson (dont le dernier film, *Ma vie réelle*, vient de sortir en DVD) est décédé en août 2012, mais avant de partir, il a eu le temps de concocter le scénario de cette soirée hommage qui met son œuvre en lumière.

La cinéaste de Magnus Isacson, Canal Savoie, 21 h

LETTRES NATURE

Jean Barbe et ses comparses mettent sur la table un sujet qui a inspiré bien des chefs-d'œuvre littéraires à toutes les époques: la nature, dans toutes ses déclinaisons. *Tout le monde tout lu, MATV et matv.ca, 21 h*

Amélie Gaudreau

CULTURE

Bertrand Cantat sort un nouvel album, dix ans après le drame de Vilnius

« Tous les jours, on retourne la scène/Juste fauve au milieu de l'arène/On ne renonce pas/On essaie de regarder droit dans le soleil. » Voilà les premières paroles du retour très attendu sur la scène musicale de Bertrand Cantat, dix ans après le drame de Vilnius et le meurtre de sa compagne, Marie Trintignant, pour lequel il a été condamné à huit ans de prison. L'ex-chanteur de Noir Désir a dévoilé ce lundi le premier extrait de son nouveau projet musical *Dé-troit*, pour lequel il collabore avec le bassiste Pascal Humbert, ex-membre de Passion Fodder et 16 Horsepower, et producteur du premier mini-album de Noir Désir en 1987, *Où veux-tu qu'on te regarde?*

La chanson *Droit dans le soleil* est issue de l'album écrit par les deux hommes, intitulé *Horizons*, et a été coécrite au Liban avec le metteur en scène Wajdi Mouawad. Elle a été mise à disposition des radios le même jour. L'album sortira le 18 novembre, trois ans presque jour pour jour après la séparation de Noir Désir. Une vidéo du tournage en *live* du morceau est également en ligne. L'étiquette Barclay a par ailleurs annoncé qu'une tournée suivrait la sortie de l'opus.

Ce n'est pas la première fois que Bertrand Cantat retouche à la musique. Mais s'il est remonté à de nombreuses reprises sur scène et a enregistré des chansons, il est pour le moment toujours apparu en tant que collaborateur ou invité d'autres artistes : les Bordelais d'Eiffel, Shaka Ponk, Wajdi Mouawad ou encore le duo Amadou et Mariam. S'il a même écrit des textes, il a cependant toujours évité tout ce qui aurait pu être interprété comme une allusion à sa situation personnelle.

Libéré en 2007, le chanteur a longtemps gardé le silence le plus complet. Jusqu'en août 2010, un contrôle judiciaire lui imposait de s'abstenir de produire tout ouvrage ou œuvre audiovisuelle liée à la mort de Marie Trintignant, et de ne pas s'exprimer publiquement sur ces faits.

Cette fois, ses textes seront scrutés à la loupe. Selon Europe 1, Bertrand Cantat évoque dans une des dix chan-



SÉBASTIEN BOZON AFP

Le chanteur français Bertrand Cantat sur la scène du festival de musique les Eurockéennes, à Belfort, en juin 2012

sons d'*Horizons* ses années de prison, mais ne fait aucune allusion au drame de Vilnius. Sans confirmer cette information, sa maison de disques Barclay a simplement indiqué que certains textes du disque étaient « inspirés de son expérience personnelle et de sa vie ».

Si ce retour est très attendu, c'est aussi parce que Bertrand Cantat devrait sortir de son silence pour défendre son projet, alors qu'il n'a donné que de très rares et courts interviews depuis 2003. Dix ans après, Vilnius reste un sujet extrêmement sensible dans l'opinion, ravivé par le suicide de son ex-compagne Kristina Rady en 2010. Selon un sondage BVA-Le Parisien-Aujourd'hui en France publié samedi, plus de trois Français sur quatre qui connaissent Bertrand Cantat en ont une mauvaise opinion, mais ils sont quand même près de six sur dix à trouver normal qu'il puisse reprendre sa carrière après avoir purgé sa peine.

Interrogée sur BFM, la ministre française de la Culture, Aurélie Filippetti, a tenu à éviter toute polémique, estimant que le chanteur « a purgé sa peine, bien que son geste soit gravissime ». Ce qui n'est pas l'avis de Rudy Salles, député UDI des Alpes-Maritimes et adjoint de Christian Estrosi à la mairie de Nice. « *L'assassin de Marie Trintignant sort un disque. Je recommande aux journalistes la décence de ne lui faire aucune publicité.* »

Avec Le Monde
Agence France-Presse

Alliance Vivafilm devant la Régie

Le plus important distributeur indépendant au pays, Alliance Vivafilm, est menacé de perdre son permis de distribution, si ses administrateurs ne peuvent prouver que le siège social de l'entreprise est toujours situé au Québec. Un permis de distribution temporaire lui a été octroyé, jusqu'à ce que l'affaire soit tirée au clair. En janvier 2013, le groupe Entertainment One (eOne) a acquis les actifs de l'entreprise pour la somme de 225 millions de dollars. Mais selon l'article 104 de la Loi sur le cinéma, seules les entreprises dont le centre principal est au Québec peuvent détenir un permis de diffusion. Même si le président de l'entreprise, Patrick Roy, affirme que le siège social est à Montréal avec un conseil d'administration québécois et qu'eOne joue un rôle passif, la Régie estime de son côté qu'Alliance Vivafilm a effacé son enseigne derrière eOne ou sa filiale québécoise des films Séville.

Le Devoir

Une jeune fille primé à Québec

Une jeune fille, de Catherine Martin, sur la rencontre de deux êtres que tout divise, a remporté en fin de semaine le Prix du jury au Festival de cinéma de la Ville de Québec (FCVQ). Les membres du jury étaient Anaïs Barbeau-Lavalette, Maxence Bradley et

Carlo Guillermo Proto. Mais c'est le drame romantique belge *The Broken Circle Breakdown* de Felix Van Groeningen, choix de son pays pour l'Oscar du meilleur film en langue étrangère, qui s'est démarqué, remportant à la fois le Grand Prix du public et le Grand Prix de la compétition officielle. On devait déjà à Felix Van Groeningen l'excellent *La merditude des choses*.

Le Devoir

Nouveau site sur le cinéma québécois

Le cinéaste et historien du cinéma Denys Desjardins et son équipe, après vingt ans de rencontres avec les pionniers et artisans du septième art québécois, a mis en ligne plus d'une centaine d'entretiens. Parmi les interviewés, plusieurs ont disparu, récemment Arthur Lamothe et Michel Brault, ou Jean Dansereau, Guy Borremans, Aimée Danis, etc. D'autres demeurent parmi nous : Denys Arcand, Anne Claire Poirier, Fernand Dansereau, André Forcier, etc. Cinéma du Québec.com multiplie les témoignages sur les coulisses des tournages, la petite histoire derrière le développement de l'industrie du cinéma québécois. Plus de dix heures d'entrevues, de documents inédits et d'extraits de films couvrant les années 1940 à 2010 avec mises à jour régulières sont proposées. À consulter en ligne à www.cinemaduquebec.com.

Le Devoir

Le Théâtre Paradoxe ouvre ses portes dans le Sud-Ouest montréalais

FRÉDÉRIQUE DOYON

Une nouvelle salle de spectacles ouvre ses portes dans le sud-ouest de Montréal. Le Théâtre Paradoxe donnera une seconde vie à la fois culturelle et sociale à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, dans le quartier Ville-Émard.

La salle multifonctionnelle offrira des spectacles dès l'hiver, s'inscrivant dans le virage culturel de l'arrondissement des dernières années. Les revues musicales, concerts et cabarets dominent pour l'instant la programmation, pour rejoindre un public bilingue. L'humour et le cirque pourraient s'y faufiler. *Paris - New York*, production Juste pour Rire qui revisite les grands succès des comédies musicales, baptisera officiellement la nouvelle scène en février. Le groupe The Lost Fingers y aura déjà livré quelques soirées en formule souper-spectacle pendant les Fêtes. Et la revue musicale *Crocodile Rock* est prévue le 24 janvier.

Luc Laperrière, directeur général du théâtre, promet une programmation axée sur le « développement de la relève et le divertissement », expliquait-il lundi lors du lancement. C'est le producteur Pierre Pagé qui en assurera



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Une fois les aménagements terminés, le futur théâtre proposera quatre configurations possibles.

la direction artistique. Une fois les aménagements terminés, le futur théâtre proposera quatre configurations possibles — banquet (capacité : 350 places) ; cabaret (602) ; loft (850) ; et à l'italienne (682).

Les bancs d'église feront place — ils sont d'ailleurs à vendre, avis aux intéressés — à trois plateaux en escaliers pour accueillir les sièges ou les tables. De chaque côté de l'ancienne nef seront installés une cuisine d'appoint et un bar. La scène pourra reproduire à peu près la boîte noire ou exhiber davantage l'architecture du lieu de culte. L'orgue Casavant est d'ailleurs toujours en place.

La transformation du lieu de culte a aussi une composante sociale et communautaire. Le presbytère sera bientôt converti en 12 logements pour les jeunes en insertion. Le Groupe paradoxe, qui mène le projet depuis 2010,

est une entreprise de réinsertion sociale qui œuvre dans le domaine du spectacle et de l'événementiel depuis 1997. Elle offre un programme d'emploi de 30 semaines aux jeunes décrocheurs et autres 18-35 ans sans travail ou sans domicile fixe. Ceux-ci formeront l'équipe d'assistants techniques du théâtre.

Parrain du nouveau théâtre, le pianiste Alain Lefèvre, qui a grandi dans le quartier Ville-Émard, a salué l'initiative socioculturelle, gage d'espoir pour les jeunes enclins au cynisme selon lui. « Dans la possibilité de faire de l'art, il y a une rédemption », a-t-il plaidé.

Le Devoir

Métamorphose et acoustique

L'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours perdra une partie de son décorum dans sa métamorphose en salle de spectacle. « Il y aura une structure autoportante avec un cadre de scène de 24 pieds de hauteur, explique le directeur technique, Louis-

Simon Hétu. *Tous les vitraux seront recouverts de tentures de velours. Et au plafond, un traitement acoustique reste à définir. Mais l'intention c'est de pouvoir dégager* [les verrières et éléments architecturaux] *au besoin* ». Pour jouer sur les deux facettes du lieu.

Vingt-cinq ans de musique à la Chapelle

CHRISTOPHE HUSS

C'est ce mardi soir, avec un concert du pianiste Wonyoung, dans des œuvres de Schumann, Rea et les *Tableaux d'une exposition* de Moussorgski que sera lancée la saison des 25 ans de la Chapelle historique du Bon-Pasteur.

Inaugurée en septembre 1988 par un récital du pianiste Marc-André Hamelin, la Chapelle historique du Bon-Pasteur, éminent rouage du Réseau Accès Culture de la Ville de Montréal, propose aux Montréalais des concerts gratuits. Les événements spéciaux de la saison anniversaire ont été dévoilés il y a quelques jours par Elaine Ayotte, responsable de la culture, du patrimoine et du design de la Ville, Guy Soucie, directeur de la Chapelle depuis les premiers jours, et Daniel Turp, président de la Fondation

de la Chapelle historique.

La saison sera marquée par un concert-bénéfice à la flamboyante affiche, donné le 1^{er} décembre par Karina Gauvin, Marie-Nicole Lemieux, accompagnées au piano par Yannick Nézet-Séguin! Avec des places à 250\$ pour cette occasion unique, une salle comble doperait de 10% le budget annuel qui n'est que de 250000\$ pour une programmation prolifique, offrant, au sens propre, annuellement 150 concerts et manifestations!

Parmi les événements de la saison 2013-2014, on citera quatre concerts de Louise Bessette balayant, en 25 œuvres, 25 ans de création québécoise, un récital de Marc-André Hamelin (2 mars 2014), précédé, trois jours avant, d'une soirée avec Alexandre Tharaud et ses amis. On entendra également le nouveau Quatuor Turovsky, avec, en son sein, le violoncelliste Stéphane Tétraut. À noter

aussi la venue de Pavel Kolesnikov, pianiste vainqueur du concours Honens 2012, et l'exécution des *Variations Goldberg* de Bach par Luc Beauséjour au clavecin et David Jalbert au piano (février 2014).

Une large place sera accordée dans la programmation à la création contemporaine, notamment avec l'Ensemble Transmission, en résidence à la Chapelle jusqu'en 2016, et le compositeur résident, Maxime McKinley.

La Fondation de la Chapelle historique a par ailleurs annoncé la création des Bourses

Guy-Soucie, deux dotations de 5000\$ qui seront décernées cette année à un pianiste et une chanteuse.

Collaborateur
Le Devoir

Les concerts sont accessibles gratuitement, mais sur présentation de laissez-passer que l'on peut se procurer à l'accueil de la Chapelle, par Internet ou par téléphone au 514 790-1245 ou 514 285-4545. ville.montreal.qc.ca/chapelle-bonpasteur

LA LICORNE
production LA MANUFACTURE

DU 1^{ER} OCTOBRE
AU 9 NOVEMBRE

TEXTE ET MISE EN SCÈNE STEVE GAGNON
AVEC MARIE-JOSÉE BASTIEN,
MARIE SOLEIL DION,
RENAUD LACELLE-BOURDON,
GUILLAUME PERREAULT
ET CLAUDIANE RUELLAND

EN DESSOUS DE VOS CORPS
JE TROUVERAI CE QUI EST IMMENSE ET QUI NE S'ARRÊTE PAS

CHORÉGRAPHE George Stamos
INTERPRÈTES Dany Desjardins, George Stamos
RÉPÉTITRICE Sarah Williams
CONCEPTION SONORE Jackie Gallant, George Stamos
(extraits de *La nuit des forains* d'Ingmar Bergman
compositeur Karl-Birger Blomdahl)
VIDÉASTES Dayna McLeod, George Stamos
ÉCLAIRAGES Karine Gauthier

UNE COPRODUCTION DE L'AGORA DE LA DANSE

AGORA DE LA DANSE
BILLETTERIE / 514 525.1500
840, RUE CHERRIER MONTRÉAL
WWW.AGORADANSE.COM

4559 PAPINEAU / 514 523.2246 / THEATRELALICORNE.COM

George Stamos
LIKLIK PIK
2, 3, 4 octobre 20 h

CHORÉGRAPHE George Stamos
INTERPRÈTES Dany Desjardins, George Stamos
RÉPÉTITRICE Sarah Williams
CONCEPTION SONORE Jackie Gallant, George Stamos
(extraits de *La nuit des forains* d'Ingmar Bergman
compositeur Karl-Birger Blomdahl)
VIDÉASTES Dayna McLeod, George Stamos
ÉCLAIRAGES Karine Gauthier

UNE COPRODUCTION DE L'AGORA DE LA DANSE

AGORA DE LA DANSE
BILLETTERIE / 514 525.1500
840, RUE CHERRIER MONTRÉAL
WWW.AGORADANSE.COM

GEORGE STAMOS • DANY DESJARDINS / PHOTO JONHY RANGER